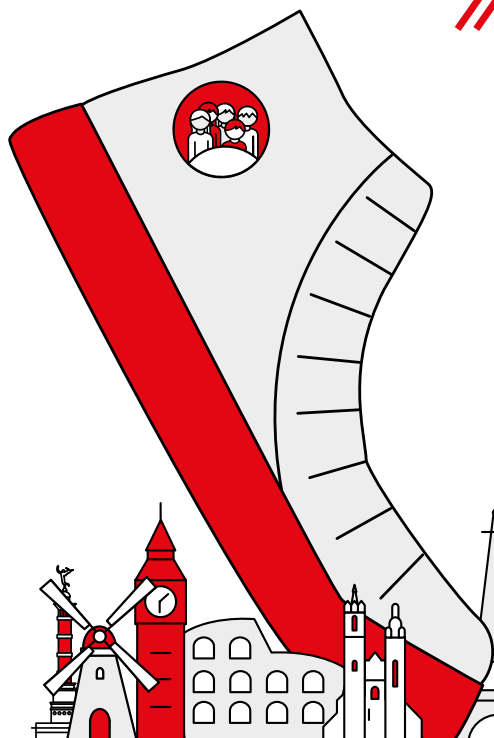


SÉJOURS SCOLAIRES

DÉCOUVREZ **LE GUIDE** DES **CLASSES** DE DÉPAYSEMENT



DÉCOUVREZ LA FRANCE ET L'EUROPE AVEC VOTRE CLASSE



Reconnue d'utilité publique et actrice de l'éducation populaire depuis sa création en 1958, l'association MIJE est investie au plus près des enseignants pour permettre la mobilité éducative et faciliter le vivre ensemble.

Nos 3 engagements

- Proposer une approche éducative par la mobilité
- Être un acteur écoresponsable et engagé auprès de la jeunesse
- Favoriser le voyage pour tous par l'inclusivité

2 000 groupes scolaires nous font confiance chaque année

Des voyages scolaires à la carte ou sur mesure

- + de 300 programmes en France et en Europe adaptés aux primaires & aux secondaires
- Une équipe de 15 conseillères en voyages pour vous accompagner à chaque étape
- Une très forte expertise dans les domaines ferroviaires et aériens
- Des services inclus : hébergement + transport + restauration + visites/activités + services d'assistance
- Une gamme de jeux éducatifs pour animer votre classe et échanger avec les élèves

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS
www.mije.com



MIJE



**ADVENTURE
- VALLEY -**
DURBUY



**FAITES VIVRE À VOS ÉLÈVES
DES MOMENTS INOUBLIABLES !**

JOURNÉE SPORTIVE

Accès aux activités du parc

6 à 18 ans à.p.d **25€** /pp

CLASSES VERTES, ÉCOLES PRIMAIRES

Accès aux activités du parc + repas + logements «All In avec service» ou «All In self service»

6 à 12 ans à.p.d **156€** /pp

SÉJOUR ÉCOLES SECONDAIRES

Accès aux activités du parc + repas + logements «All In avec service» ou «All In self service»

12 à 18 ans à.p.d **170€** /pp

INFOS & RÉSERVATIONS

Contactez-nous au +32 (0)86 21 28 15
via fred@lpm.be ou www.adventure-valley.be



INTRODUCTION : Pourquoi une brochure... destinés aux séjours scolaires ?...

L'ENQUETE...

Lors de la rentrée scolaire de 2022-2023, nous avons réalisé une enquête auprès de plus de 260 enseignants francophones de tous réseaux et niveaux confondus.

Cette enquête avait pour but de connaître les besoins des enseignants pour l'organisation des sorties scolaires. Il s'avère que nous devons distinguer les enseignants qui effectuent des sorties scolaires dites «d'un jour» et ceux qui réalisent des «séjours scolaires» avec au moins une nuit programmée.

CONSTATATIONS...

Quand on fait une recherche sur Internet à propos de classes de dépaysement, on y retrouve de tout... On fait une recherche sur «classes de mer», vous vous retrouvez sur un site qui organise des «classes vertes» en province de Liège, une recherche de classes de montagne et on se trouve dans une classe de forêt en Wallonie ? C'est un peu du n'importe quoi... C'est pour ces différentes raisons que nous avons voulu recadrer ces informations qui seront précieuses.

LA DEBROUILLE...

Avec l'arrivée du nouveau «pacte d'excellence» de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la donne a changé et les sommes réclamées aux parents d'élèves sont désormais plafonnées... Vive la débrouille !... Il faut trouver d'autres moyens de financement... et encourageons les enseignants qui persistent et signent dans l'organisation de ces séjours... !

C'est sur la base de ces critères que nous avons décidé d'éditer... une brochure dédiée aux **SEJOURS SCOLAIRES**.

LA BROCHURE...

La version «papier» reste et restera toujours un support apprécié des enseignants... Pour aider ces derniers à s'y re-

trouver, nous avons édité des «outils» sur base de 4 répertoires. Un premier répertoire appelé «**logements scolaires**», adaptés et équipés pour accueillir des groupes en nuitée, un deuxième reprenant les «**classes de dépaysement**» qui, en résumé est un reclassement des différentes «catégories de classes»... et un «**espace des secondaires**» où l'on retrouvera surtout les voyages d'étude et les voyages rhétos. Les «classes citoyennes» sont à la mode actuellement... Le troisième sera consacré aux «**transports scolaire**», (en rappelant la procédure pour louer un autocar) et le dernier pour les «**financements scolaires**».

C'est un début et une première. Nous nous sommes adaptés en fonction des demandes et des suggestions de nos différents partenaires. Si vous en avez d'autres, n'hésitez pas à nous contacter...

REGLEMENTATION...

Un résumé des conditions imposées par la Fédération Wallonie Bruxelles seront reprises dans cette rubrique.

Ce condensé d'informations pourra aider les enseignants à mieux choisir leurs projets et le choix du type de «classe» ou de «voyage» à adapter à leurs élèves. Plusieurs conseils et expériences y seront partagés.

N'hésitez pas à consulter la brochure et à la partager avec vos collègues.

Marc Flasschoen

Fondateur d'Educpass

Educpass

Répertoire de la brochure

- Un peu de législation...	p. 4 à 9	- Voyages de langues	p. 25
- Centre de vacances	p. 10 et 11	- Espace secondaires/Rhétos	p. 26
- Les auberges	p. 12 et 13	- Classes insolites	p. 28 à 30
- Les gîtes	p. 12 à 14	- Classes de sports	p. 31
- Classes nature	p. 16 et 20	- Classes de mer	p. 32
- Classes de Citoyennes	p. 22 et 23	- Financements	p. 33
- Classes de neige	p. 24	- Transports	p. 34



Organiser un séjour, tout un programme !

Les séjours à objectif pédagogique constituent un plus pour les élèves mais leur préparation n'est pas simplifiée par le nombre de circulaires qui s'y rapportent. Voici de quoi y voir plus clair...

Attention au niveau des assurances : Ethias ne couvre les frais de rapatriement qu'à concurrence de 3000 EUR. Prendre éventuellement une assurance complémentaire ou s'assurer que les participants en ont une.

La Carte européenne d'assurance maladie permet de bénéficier des soins de santé lors d'un séjour temporaire dans l'un des 28 États membres de l'UE, en Islande, au Liechtenstein, en Norvège ou en Suisse, selon les mêmes conditions et au même tarif (gratuit dans certains pays) que les personnes assurées dans ce pays. Elle ne couvre pas les frais de rapatriement.

(source : <https://www.wbe.be/vie-a-lecole/organisation-de-sejours/>)

Séjours pédagogiques avec nuitée(s) :

Minimum 2 jours consécutifs, maximum 10 jours de classe et 16 jours calendrier

Niveau:

Fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé

Référence :

Pour les écoles fondamentales spécialisées : circulaire 8687 du 23/8/22 relative à l'organisation des séjours pédagogiques avec nuitée(s) en Belgique et à l'étranger

Pour les écoles secondaires spécialisées : circulaire 8689 du 23/8/22 relative à l'organisation des séjours pédagogiques avec nuitée(s) en Belgique et à l'étranger

Pour les autres écoles: **circulaire 6289 du 3/8/17** relative à l'organisation des séjours pédagogiques avec nuitée(s) en Belgique et à l'étranger.

Demande d'autorisation :

A qui ? DGE0

Comment ? Si toutes les conditions sont remplies : via un formulaire électronique www.formulaire.cfwb.be/?declarationspn.

Autorisation automatique sous réserve que la DGE0 ait accusé réception du dossier.

Demande de dérogation :

A qui? DGE0

Comment? Demande au moyen des annexes à la circulaire du niveau concerné, à envoyer par courriel à [derogation.spn\(at\)cfwb.be](mailto:derogation.spn(at)cfwb.be)

Remarque:

Une même personne, élève ou enseignant(e) (sauf personnel paramédical ou médical) ne peut partir en séjour pédagogique avec nuitée(s) plus de 20 jours de classe et 30 jours calendrier par année scolaire.

Personne de contact : Cindy JUVENOIS
02/690.87.42 - cindy.juvenois@cfwb.be

Un peu de législation...

Circulaire 6289 du 3/8/17 relative à l'organisation des séjours pédagogiques avec nuitée(s) en Belgique et à l'étranger

I. Philosophie

1. UN INVESTISSEMENT A LONG TERME

Les séjours pédagogiques avec nuitée(s) sont étroitement liés au projet d'établissement. Pour qu'ils prennent leur pleine valeur, l'aspect pédagogique doit prévaloir sur le caractère distrayant.

Ils ne peuvent donc se concevoir comme une simple parenthèse dans la vie d'une école : la préparation du départ, le séjour lui-même ainsi que l'exploitation au retour sont des phases complémentaires dont les résultats doivent être investis dans une action à long terme.

2. COLLABORATION DE TOUTE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE

Cette action à long terme ne peut être menée à bien sans une collaboration confiante et poursuivie entre enseignants, élèves et parents. Motiver les élèves est primordial car c'est, bien souvent, de leur intérêt que dépendent l'accord final des parents et la réussite de l'entreprise.

L'enseignant(e) doit donc rester à l'écoute des élèves tout au long de la préparation. Il (elle) pourra ainsi relever les objections et les suggestions qui surgiront, et tenter d'y répondre afin d'éviter d'éventuels désistements.

Si le projet de voyage ne permet pas de rassembler un taux de participation suffisant, l'équipe pédagogique peut proposer un projet alternatif plus adapté au public scolaire (par exemple : activités d'une journée, autre destination, ...).

Quant à la sensibilisation des parents à l'intérêt de ces activités, elle commence dès l'arrivée de l'élève à l'école. Des réunions d'information et/ou de concertation sont indispensables. De même, l'organisation d'actions visant à réduire le coût des séjours et la proposition d'une aide financière aux familles en difficulté peuvent s'avérer nécessaires.

Là où elles existent, les associations de parents peuvent être associées à cette phase préparatoire.

3. LIEN(S) PEDAGOGIQUE(S)

Etant donné que les séjours pédagogiques avec nuitée(s) se déroulent durant le temps scolaire (jours de classe), il va de soi que le programme du voyage doit permettre la réalisation des objectifs d'apprentissage fixés par les programmes d'études.

Toutefois, la récupération de certaines heures de cours, dans les disciplines non incluses dans l'activité envisagée, est laissée à l'appréciation du chef d'établissement.

4. PENSER A CEUX QUI RESTENT

L'activité se verrait fort appauvrie si, dès la préparation, elle marginalisait certains membres du groupe. Dès lors, il appartient à l'école, non seulement de dédramatiser la situation de ceux qui restent, mais surtout de s'organiser pour que leur action soit complémentaire à celle des partants.

Leur prise en charge doit être valorisante et réalisée avec le souci constant du respect de leur responsabilité et de leur milieu. La mise en place d'un projet alternatif à la destination de ces élèves doit être envisagée.

Pour rappel, les élèves qui ne participent pas à un séjour pédagogique avec nuitée(s) sont soumis à la fréquentation scolaire régulière.

5. LE ROLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT OU DE SON (SA) DELEGUE(E)

- a. En tant que responsable de l'établissement, il (elle) se porte garant(e) des qualités morales et professionnelles des accompagna-



teur(trice)s et de la valeur des activités projetées. Il convient de demander un extrait de casier judiciaire (certificat de bonnes vie et mœurs) pour les accompagnateur(trice)s extérieur(e)s à l'établissement (parents, étudiant(e)s majeur(e)s dont la formation comprend des stages, personnes volontaires, ...) .

- **b.** Il (elle) prend les contacts nécessaires avec le lieu d'accueil, juge les capacités d'accueil, la sécurité et l'hygiène de celui-ci et la richesse pédagogique de l'environnement. Le changement régulier de type d'activités, mais aussi de lieu, est conseillé car il permet de continuer à respecter les objectifs des séjours pédagogiques avec nuitées.

- **c.** Il (elle) supervise l'organisation du projet et la répartition des tâches en vue d'éviter toute improvisation, et veille à ce que le séjour ne provoque aucune rupture dans les apprentissages prévus par les différents programmes d'études.

- **d.** Il (elle) supervise la synthèse et l'évaluation de toute l'action et s'assure qu'un bilan précis met en évidence les points faibles, les points forts, ainsi que tous les prolongements possibles. Il (elle) s'emploie à faire connaître dans l'école les différentes informations recueillies lors du séjour, à adapter au cadre scolaire les nouvelles pratiques acquises et à sensibiliser les classes non participantes à la richesse d'une telle expérience.

Attention : Il est à noter que dans l'enseignement subventionné, la décision finale d'organiser un séjour pédagogique avec nuitée(s) appartient au Pouvoir organisateur.

6. TEMPS LIBRE DURANT LES SEJOURS PEDAGOGIQUES AVEC NUITEE(S)

La notion de « temps libre » peut être définie comme étant un laps de temps déterminé durant lequel l'encadrement des élèves n'est pas assuré par l'équipe d'accompagnateur(trice)s.

Si un incident impliquant un élève survient à l'occasion d'un temps libre, il convient de souligner que la responsabilité des accompagnateur(trice)s pourrait être engagée si un défaut de prévoyance était établi.

Si un temps libre doit être envisagé, il est recommandé, excepté pour les élèves majeur(e)s, d'en informer les parents/responsables légaux et de leur demander une autorisation préalable écrite.

Aucun temps libre ne peut être organisé à destination des élèves de l'enseignement maternel et primaire, ordinaire et spécialisé.

7. D'AUTRES TYPES D'ACTIVITES

D'autres activités ne sont pas régies par cette circulaire.

Exemples :

Les activités obligatoires mentionnées dans les programmes (stages en entreprise, ...) sont organisées sous la responsabilité du chef d'établissement qu'elles comportent un ou plusieurs jours et doivent être conformes à la réglementation en vigueur. Pour toute information, il convient de s'adresser au Service des stages de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire : http://enseignement.be/index.php?page=26545&se_id=2245.

Les séjours organisés dans le cadre de programmes européens (Erasmus +, Leonardo, Comenius, ...) ne sont pas soumis à autorisation de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire mais doivent être conformes à la réglementation en vigueur.

Les activités non explicitement prévues dans cette circulaire et dont la durée ne dépasse pas un jour de cours (y compris les séjours d'un jour de classe se prolongeant sur un week-end ou les congés scolaires) sont également organisées sous la responsabilité du chef d'établissement, sans formalité particulière, pour autant que les documents attestant leur réalisation soient tenus à disposition pour contrôle de l'Inspection.

II. Modalités pratiques d'organisation des séjours pédagogiques avec nuitée(s)

1. DEFINITION

Les séjours pédagogiques avec nuitée(s) sont des sorties scolaires qui permettent l'organisation d'activités, en lien avec les programmes d'études, en dehors des murs de l'établissement, pour une durée d'au moins 2 jours de classe consécutifs, y compris la nuitée.

Leur objectif est de mettre en contact les élèves avec un environnement naturel, culturel ou linguistique différent afin de :

- favoriser les apprentissages ;
- dynamiser l'enseignement en stimulant la curiosité des jeunes ;
- développer la faculté de s'adapter au changement.

2. CHAMP D'APPLICATION

Tous les établissements de l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles, sont concernés par cette circulaire.

3. DUREE DU SEJOUR

La durée d'un séjour pédagogique avec nuitée(s) est au minimum de 2 jours de classe et au maximum de 10 jours de classe et 16 jours calendrier.

Les durées indiquées comprennent le voyage aller-retour et ne peuvent être scindées.

Durant la même année scolaire, un(e) élève ou un(e) enseignant(e) ne pourra partir en séjour pédagogique avec nuitée(s) plus de 20 jours de classe et 30 jours calendrier.

Aucune dérogation à la durée du séjour n'est possible. Cette disposition ne concerne pas le personnel paramédical ou médical.

4. FRAIS

Les coûts engendrés par l'organisation d'une excursion, d'un voyage ou d'une sortie (...) doivent être inscrits dans un décompte périodique.

Lorsqu'un projet de séjour pédagogique avec nuitée(s) est prévu, il est conseillé d'en informer les parents ou les responsables légaux bien à l'avance.

Aucune non-participation pour des motifs financiers ne pourra être acceptée. Un(e) élève ne pourra donc pas être exclu(e) pour des raisons pécuniaires d'un séjour pédagogique avec nuitée(s).

III. Normes d'organisation

1. TAUX DE PARTICIPATION DES ELEVES

1.1. Taux minimum de participation

Dans l'enseignement primaire et secondaire ordinaire, le taux minimum obligatoire de participation varie en fonction de la taille de la classe :

- de 1 à 10 élèves	= 75%
- de 11 à 19 élèves	= 80%
- de 20 à 30 élèves	= 85%
- de 31 élèves et plus	= 90%

Pour l'enseignement maternel ordinaire et l'ensemble de l'enseignement spécialisé, le taux minimum obligatoire de participation est de 70%.

1.2. Règle générale

Le taux minimum de participation se calcule sur base de l'ensemble des élèves inscrit(e)s :

- dans une même classe ;
- dans les différentes classes qui participent au projet ;
- dans une option si seule cette option participe.

Dans une classe verticale, le taux de participant(e)s se calcule :

- sur base de l'ensemble des élèves inscrit(e)s dans la classe (en cas de départ de l'ensemble de la classe verticale) ;
- sur base de l'ensemble des élèves inscrit(e)s dans la même année d'étude (en cas de départ d'une partie seulement de la classe verticale).

Lorsqu'une école comprend plusieurs implantations, le taux de participation peut être calculé distinctement par implantation.

Dans l'enseignement secondaire, des regroupements sont autorisés entre années d'études de même niveau et de sections, options ou formes différentes. Le pourcentage est alors calculé sur base de l'ensemble des participant(e)s potentiel(le)s.

1.3. Dispositions particulières relatives au taux minimum de participation [Dérogation pour le taux de participation - voir également point 1.5]

Sur autorisation de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire, le minimum obligatoire pourra ne pas être atteint si la non-participation des élèves est justifiée par des circonstances exceptionnelles.

1.4. Départs échelonnés

Lorsque la capacité d'accueil du lieu choisi ne permet pas d'héberger simultanément tou(te)s les participant(e)s, le chef d'établissement ou son (sa) délégué(e) a la possibilité de scinder l'ensemble des élèves concerné(e)s en différents sous-groupes qui partiront séparément à des dates différentes durant la même année scolaire. Un calendrier de cet échelonnement est à joindre au dossier correspondant au premier départ. Le taux de participation est calculé sur l'ensemble du groupe d'élèves concerné.

1.5. Prise en compte du désistement des élèves

1.5.1. Elèves non comptabilisé(e)s

N'interviennent pas pour le calcul du pourcentage requis :



- les élèves dont le départ ne peut être autorisé en raison de leur certificat médical ;
- les élèves étrangers dont la situation administrative ne permet pas un voyage à l'étranger.

Attention : les élèves en situation de redoublement (année complémentaire ou maintien) doivent être comptabilisés dans le cadre du calcul du pourcentage. Le redoublement n'est, en effet, pas un motif valable, le projet de séjour devant être adapté au public scolaire.

1.5.2. Motifs de non-participation justifiant une dérogation

Les motifs de non-participation permettant l'octroi de la dérogation au taux de participation sont uniquement ceux relevant de circonstances exceptionnelles.

Les motifs philosophiques liés à la culture ou à la religion ne constituent pas une justification suffisante.

1.5.3. Participation d'élèves étrangers

Sont visés les élèves mineurs et majeurs inscrits dans un établissement scolaire qui séjournent légalement sur le territoire belge.

Les élèves non-UE

1. Télécharger le formulaire vierge de la liste d'écoliers non-UE participant à un voyage scolaire sur :

<https://dofi.ibz.be/sites/dvzoe/FR/Guidedesprocedures/Pages/Voyage-scolaires.aspx>.

2. Compléter la liste et coller une photo des écoliers ressortissant de pays tiers qui ne possèdent pas de document individuel d'identité ou de voyage.

3. Envoyer la liste dûment complétée (rubriques et photos) à l'Office des Etrangers, qui la paraphe, confirmant ainsi que les écoliers qui y sont mentionnés sont résidents en Belgique et peuvent y revenir sans formalités à l'adresse mail suivante : asile.administration@ibz.fgov.be.

La liste est valable pendant la durée du voyage scolaire. Durant le voyage, les élèves doivent être également en possession de leur passeport national.

Les élèves UE

Leur départ n'est pas soumis à l'autorisation de l'Office des étrangers. Pendant le voyage, les élèves doivent être en possession d'une carte d'identité nationale ou d'un passeport national.

2. NORMES D'ENCADREMENT

2.1. Enseignement fondamental ordinaire

L'équipe compte obligatoirement deux accompagnateur(trice)s par groupe allant jusqu'à 25 élèves. Un(e) de ces accompagnateur(trice)s doit obligatoirement être le (la) titulaire ou le (la) Directeur(trice) avec classe, l'autre accompagnateur(trice) devra nécessairement appartenir à une des catégories citées au point 2.5.

L'équipe sera renforcée par un(e) accompagnateur(trice) par tranche entamée de 10 élèves supplémentaires. Cet(te) accompagnateur(trice) devra également appartenir à une des catégories citées au point 2.5. Toute tranche entamée compte pour 10 élèves.

Nombre d'élèves	Nombre d'accompagnateur(trice)s requis(e)s
1 à 25 élèves	2
26 à 35 élèves	3
36 à 45 élèves	4

Une dérogation peut éventuellement être accordée par la Directrice générale de l'Enseignement obligatoire ou son (sa) délégué(e) pour un(e) des accompagnateur(trice)s d'être le (la) titulaire ou le (la) Directeur(trice) avec classe. [Dérogation à l'obligation pour l'un(e) des accompagnateur(trice)s d'être le (la) titulaire ou le (la) Directeur(trice) avec classe]

Il n'existe pas de nombre maximal d'accompagnateur(trice)s. Le chef

d'établissement doit toutefois veiller à ne pas désorganiser son établissement scolaire.

2.2. Enseignement secondaire ordinaire

La participation des membres du personnel dépend davantage de leur motivation que de la discipline qu'ils enseignent. La sélection des accompagnateur(trice)s est également tributaire du lieu de destination et du type d'activités prévues.

L'équipe compte obligatoirement un(e) enseignant(e) et un(e) accompagnateur(trice) pour des groupes d'élèves de 1 à 25. Cette équipe devra être renforcée, par tranche entamée de 15 élèves supplémentaires, soit par un(e) enseignant(e), soit par un(e) accompagnateur(trice) appartenant à une des catégories citées au point 2.5. Toute tranche entamée compte pour 15 élèves.

Nombre d'élèves	Nombre d'accompagnateur(trice)s requis(e)s
1 à 25 élèves	2
26 à 40 élèves	3
41 à 55 élèves	4

Il n'existe pas de nombre maximal d'accompagnateur(trice)s. Le chef d'établissement doit toutefois veiller à ne pas désorganiser son établissement scolaire.

2.3. Enseignement fondamental spécialisé

Le nombre d'accompagnateur(trice)s est laissé à l'appréciation du chef d'établissement ou du Pouvoir organisateur, pour autant que les normes minimales suivantes soient respectées :

L'équipe compte obligatoirement deux accompagnateur(trice)s pour la première classe. Un(e) de ces accompagnateur(trice)s doit obligatoirement être le (la) titulaire. Toute classe supplémentaire doit être accompagnée par son(sa) titulaire.

Pour les types 4 et 5 :

- pour les élèves se déplaçant de façon autonome : se référer aux normes prévues ci-dessus ;
- pour les élèves ne se déplaçant pas de façon autonome : un(e) accompagnateur(trice) par élève.

Une dérogation peut éventuellement être accordée par la Directrice générale de l'Enseignement obligatoire ou son (sa) délégué(e) pour l'obligation pour un(e) des accompagnateur(trice)s d'être le (la) titulaire ou le (la) Directeur(trice) avec classe. [Dérogation à l'obligation pour l'un(e) des accompagnateur(trice)s d'être le (la) titulaire ou le (la) Directeur(trice) avec classe]

Il n'existe pas de nombre maximal d'accompagnateur(trice)s. Le chef d'établissement doit toutefois veiller à ne pas désorganiser son établissement scolaire.

2.4. Enseignement secondaire spécialisé

Le nombre d'accompagnateur(trice)s est laissé à l'appréciation du chef d'établissement ou du Pouvoir organisateur, pour autant que les normes minimales suivantes soient respectées :

Un(e) enseignant(e) et un(e) accompagnateur(trice) par classe ou par groupe. Le groupe ne peut dépasser 2 fois le nombre guide propre à chaque type d'enseignement. Si c'est le cas, les normes d'encadrement doivent être celles prévues pour 2 groupes.

Pour les types 4 et 5 :

- pour les élèves se déplaçant de façon autonome : se référer aux normes prévues ci-dessus ;
- pour les élèves ne se déplaçant pas de façon autonome : un(e) accompagnateur(trice) par élève.

Il n'existe pas de nombre maximal d'accompagnateur(trice)s. Le chef d'établissement doit toutefois veiller à ne pas désorganiser son établissement scolaire.

2.5. Catégories d'accompagnateur(trice)s

Pour tous les niveaux et types d'enseignement, les accompagnateur(trice)s susceptibles d'encadrer les classes ou groupes d'élèves seront choisi(e)s, par le chef d'établissement ou le Pouvoir organisateur, parmi les catégories suivantes pour autant qu'ils présentent



les qualités requises pour encadrer les enfants dans les meilleures conditions de sécurité :

- membres du corps enseignant ;
- autres membres du personnel de l'établissement (personnel paramédical, auxiliaire d'éducation, personnel administratif, personnel ouvrier, ACS, APE, ...) ;
- étudiant(e)s majeur(e)s (enseignement pédagogique ou social, puériculteur(trice)s, ...) dont la formation comprend des stages ;
- éducateur(trice)s ou moniteur(trice)s A.D.E.P.S., personnel pédagogique des centres de dépaysement ;
- membres du personnel du centre P.M.S. ;
- parents ou autres personnes volontaires présentant les qualités requises pour encadrer les enfants dans les meilleures conditions de sécurité.

La liste complète de ces personnes doit être annexée au dossier.

En ce qui concerne les parents, les étudiant(e)s majeur(e)s dont la formation comprend des stages, les personnes volontaires, ..., un partenariat avec le Pouvoir organisateur doit être conclu. Leur certificat de bonne vie et mœurs est joint à la convention.

On peut faire appel à du personnel semblable pour agrémenter les activités des élèves non participant(e)s, dans le cadre d'un horaire souple, contrastant avec les habitudes scolaires.

Le chef d'établissement, à l'exception du (de la) Directeur(trice) avec classe, ne fait pas partie des personnes susceptibles d'encadrer les classes ou groupes d'élèves, sauf autorisation motivée du Pouvoir organisateur et communication de l'identité de la personne le remplaçant dans ses fonctions le temps de son absence.

Il est seulement autorisé à rendre visite aux séjours pédagogiques avec nuitée(s).

La durée de chaque visite ne peut pas excéder 2 jours ouvrables, sauf autorisation motivée du Pouvoir organisateur. Une visite de plus de deux jours ne peut s'effectuer qu'une seule fois durant l'année scolaire.

A l'autorisation du Pouvoir organisateur, doit être joint l'identité de la personne le remplaçant dans ses fonctions le temps de son absence. Une dérogation peut éventuellement être accordée par la Direction générale de l'Enseignement obligatoire pour permettre au chef d'établissement d'être comptabilisé au niveau de l'encadrement des classes ou groupes d'élèves. La demande de dérogation doit :

- être motivée par le Pouvoir organisateur ;
- résulter de circonstances exceptionnelles ;
- préciser l'identité de la personne remplaçant le chef d'établissement dans ses fonctions le temps de son absence.

Cette dérogation ne peut être accordée qu'une seule fois par année scolaire.

[Dérogation visant à permettre au chef d'établissement d'être comptabilisé au niveau de l'encadrement].

2.6. Organisation du transport

Les normes d'encadrement s'appliquent également durant les temps de transport.

Lorsque l'établissement n'organise pas le transport jusqu'au lieu de séjour (lors d'une retraite, d'un stage, ...), il doit impérativement obtenir l'autorisation des responsables légaux.

Pour un séjour en dehors de la Belgique, l'établissement doit obligatoirement organiser le transport.

IV. PROCÉDURE D'INTRODUCTION DES DEMANDES

1. PROCEDURE

Tout séjour pédagogique avec nuitée(s), quel que soit le niveau et le type d'enseignement, doit faire l'objet d'une déclaration préalable auprès de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire.

*** Si le dossier ne comprend pas de demande de dérogation (toutes les conditions sont remplies) :**

Une déclaration simplifiée est introduite via un formulaire électronique. Le chef d'établissement ou le Pouvoir organisateur s'engage à respecter l'ensemble des conditions de la circulaire.

L'établissement doit toutefois conserver un exemplaire du formulaire électronique complété (version pdf) et le tenir à disposition de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire ainsi que de l'Inspection. L'autorisation est automatique, sous réserve que la Direction générale de l'Enseignement obligatoire ait accusé réception du dossier.

ATTENTION : En l'absence d'accusé de réception de la déclaration simplifiée dans les 3 jours ouvrables, le chef d'établissement prend contact avec la Direction générale de l'Enseignement obligatoire.

*** Si le dossier comprend une (ou plusieurs) demande(s) de dérogation :**

La demande de dérogation se fait au moyen des annexes I, II, III, IV. L'octroi de la (ou des) dérogation(s) demandée(s) entraîne l'autorisation du séjour.

ATTENTION : Aussi longtemps qu'une dérogation n'est pas accordée, le départ n'est pas autorisé et la demande d'autorisation doit donc être considérée comme refusée.

Remarque : Les réservations et/ou les versements d'acomptes ne

pourront constituer un élément influençant la décision de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire. Ces démarches sont donc entreprises sous l'entière responsabilité du chef d'établissement.

L'attention du chef d'établissement doit être attirée sur le fait qu'un séjour pédagogique avec nuitée(s) non autorisé par l'instance compétente ou organisée alors que l'autorisation n'a pas encore été accordée, est susceptible d'engendrer un refus d'intervention ou de couverture en cas de sinistre de la part de la compagnie d'assurance.

2. PAR QUI ?

Par le chef d'établissement organisant le départ.
Pour l'enseignement subventionné, le visa du représentant du Pouvoir organisateur est obligatoire. Néanmoins, le principe de confiance est appliqué. Le chef d'établissement peut donc attester sur l'honneur qu'il a obtenu ce visa.

3. QUAND ?

Les déclarations simplifiées doivent parvenir au plus tard un mois avant le départ.

Un accusé de réception est adressé par la Direction générale de l'Enseignement obligatoire dans les 3 jours ouvrables.

Les demandes de dérogation doivent parvenir au plus tard deux mois avant le départ, à l'exception de la demande de dérogation pour le délai d'introduction du dossier.

La Direction générale de l'Enseignement obligatoire rend sa décision dans les trente jours calendrier (à la date de l'envoi du dossier).

Exception : en cas de départ avant le 1er octobre, les demandes de dérogation et les déclarations simplifiées doivent être introduites au plus tard une semaine avant le départ.

Le chef d'établissement a la possibilité de déroger au délai d'introduction des documents en faisant valoir des circonstances exceptionnelles (maladie, changement de direction, ...). [Dérogation pour le délai d'introduction du dossier]

4. COMMENT ?

Les déclarations simplifiées sont transmises via le formulaire électronique suivant : www.formulaire.cfwb.be/?declarationspn.

Les demandes de dérogation sont transmises par courriel à derogation.spn@cfwb.be.

Les dérogations sont octroyées ou refusées par la Directrice générale de l'Enseignement obligatoire ou son (sa) délégué(e).

5. MODIFICATIONS DANS LA DECLARATION OU DANS LA DEMANDE DE DEROGATION.

Si un événement intervient, venant à modifier la déclaration simplifiée et/ou la demande de dérogation, le chef d'établissement est tenu d'en informer la Direction générale de l'Enseignement obligatoire.

V. DISPOSITIONS DIVERSES

1. SEJOURS EN DEHORS DE LA BELGIQUE

Les coordonnées de tous les postes diplomatiques belges (ambassades, consulats généraux et consulats honoraires) sont disponibles sur le site www.diplomatie.belgium.be.

Il est impératif que lors de tout voyage scolaire, les responsables du groupe aient en leur possession ces coordonnées afin de pouvoir contacter nos consuls en cas de nécessité.

Il est indispensable, en cas de problème, de les contacter.

De plus, le service « Assistance aux belges » peut être contacté jour et nuit au +32.2/501.81.11 ou à l'adresse mail c1mail@diplobel.fed.be.

2. ASSURANCES

Il incombe au chef d'établissement ou Pouvoir organisateur de prendre les précautions indispensables en matière d'assurance.

Concernant les accidents des membres du personnel, il est possible de s'adresser à la Direction des Accidents du Travail du Personnel de l'Enseignement par courriel :

accidents.travail.enseignement@cfwb.be.

Pour toute question relative à l'assurance du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement, il est possible de s'adresser au Centre d'expertise juridique du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, par courriel à l'adresse suivante : cej_juridique@cfwb.be.

3. DISPOSITIONS POUR LES ENFANTS ACCOMPAGNES D'ADULTES AUTRES QUE LEURS PARENTS

Il n'existe pas de formulaires ni de procédures belges ou internationales qui fixent les règles en matière d'autorisation parentale pour le voyage de mineurs. Cependant, toute participation aux activités doit être soumise à l'accord parental.

Pour tout séjour à l'étranger, une pièce d'identité (carte d'identité ou Kids-ID pour les enfants de moins de 12 ans ou passeport) par élève est nécessaire.

Afin d'éviter tout problème, il conviendra, lors de chaque voyage, de s'informer auprès de l'Ambassade ou du Consulat du pays de destination pour ce qui concerne les documents indispensables au voyage.

SYNTHESE

Cas de figure n°1 : dossier ne nécessitant pas de dérogation (toutes les conditions sont remplies).

1. Remplir la déclaration simplifiée via le formulaire électronique suivant : www.formulaire.cfwb.be/?declarationspn.

- Accusé de réception délivré par la Direction générale de l'Enseignement obligatoire= AUTORISATION automatique.

Cas de figure n°2 : dossier nécessitant une (ou des) dérogation(s).

1. Compléter la demande de dérogation(s) (Annexes I, II, III, IV).
2. Via l'adresse mail administrative de l'établissement, envoyer le dossier, à derogation.spn@cfwb.be.

- Décision de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire = octroi ou refus de l'autorisation de départ.

Rappel des différentes dérogations possibles :

- 1. Dérogation pour le délai d'introduction du dossier : tous les niveaux.

2. Dérogation pour le taux de participation : tous les niveaux.

3. Dérogation à l'obligation pour l'un(e) des accompagnateur(trice)s d'être le (la) titulaire ou le (la) Directeur(trice) avec classe : enseignement fondamental, ordinaire et spécialisé, uniquement.

4. Dérogation visant à permettre au chef d'établissement d'être comptabilisé au niveau de l'encadrement : tous les niveaux.

Sources : enseignement.be – Circulaire 6289 du 03/08/2017 - Site de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les LOGEMENTS ...

Les CENTRES DE VACANCES

- **Adventure Valley Durbuy** - 086/21 28 15
Rue Rome, 1 - 6940 Durbuy
fred@lpm.be - www.adventure-valley.be



- **CDPA - Rond-Chêne** - 04/380 94 00
Domaine du Rond-Chêne - 4130 Esneux

- **CDPA - Gouvy** - 080/51 74 05
Rue de Beho, 10 - 6670 Gouvy

- **CDPA - Saint-Hubert** - 061/61 30 08
Rue du Parc, 1 - 6870 Saint-Hubert

- **CDPA - Sivry-Rance** - 060/45 51 28
Route de Mons, 52 - 6470 Sivry-Rance

- **CDPA - Domaine des Mesures** - 084/37 02 00
Rue des Chasseurs Ardennais, 40 - 5580 Han-sur-Lesse

- **CDPA - Wellin** - 084/38 01 11
Rue de la Station, 31 - 6920 Wellin

- **CDPA - Virton** - 063/45 59 00
Rue de Bar, 6 - 6760 Virton

- **CDPA - Saint-Vaast** - 064/23 65 30
Rue Omer Thiriar, 232 - 7100 La Louvière

- **CDPA - La Roseraie** - 069/77 19 36
Boulevard Léopold III, 58 - 7600 Peruwelz

- **Château d'Insegotte** - 086/40 05 29
Chemin d'Insegotte 2 - 4181 Filot-Hamoir

- **Domaine La Sapinière** - 087/47 47 37 - 0479/81 00 98
Place du Marché, 242 - 4845 Sart-Lez-Spa
Email : lasapiniere.be@skynet.be

- **Domaine De Mambay** - 087/79.20.50
Route de Barisart, 291 - 4900 Spa
Email : enasc@mambay.be - www.mambay.be

- **Flipper asbl** - 058/41.44.40
St-Elizabethland, 16 - 8660 De Panne

- **Mont des Pins** - Centre de vacances - 086/21 21 36
Mont des Pins, 100 - 6941 Bomal sur Ourthe
info@dennenheutel.be - www.montdespins.be

Bienvenue au Mont-des-Pins



Des classes vertes à Durbuy ?

Découvrez le Mont-des-Pins :
300 lits répartis dans 62 chambres
avec sanitaires individuels,
5 salles polyvalentes, 20 partenaires
pour vos activités, de bons repas
et une organisation sans failles !

À 1 km de la **gare de Bomal**,
7 kms de Durbuy et au centre
de la **réserve naturelle Mont-Pelé**.

Ne tardez plus et envoyez un e-mail à
info@montdespins.be pour recevoir
une offre sur mesure...

Pension complète à partir de 37 € pppn,
prix préférentiels pour les transports
et vos activités.

Découvrez-nous : www.montdespins.be

2 NOUVEAUX GÎTES DE 33 ET 50 PLACES À DINANT EVASION



Dinant Evasion, c'est depuis longtemps la descente de la Lesse en kayak, le parc Dinant Aventure et les Croisières en bateau sur la Meuse. Mais c'est aussi depuis peu un centre d'hébergements capable d'accueillir jusqu'à 123 personnes !

Niché entre les vallées de la Lesse et de la Meuse, Dinant Evasion offre le meilleur de ces deux mondes au travers de plus de 30 activités et de nombreux combinés avec les principaux acteurs touristiques des environs. Mais désormais, c'est aussi un centre d'hébergements constitué d'un hôtel et de deux gîtes de grande capacité :

L'hôtel Aquatel : installé sur les rives de la Lesse, l'hôtel dispose de 6 chambres

doubles, 6 chambres de 5 lits et un dortoir de 18 lits pour un total de 60 logeurs. Chaque chambre est équipée d'une douche, d'un lavabo et d'un WC.

Le Gîte de la Tour : cette villa entièrement de plain-pied peut accueillir jusqu'à 33 logeurs répartis en 2 chambres de 4 lits et 5 chambres de 5 lits. Ici aussi, chaque chambre est équipée d'une douche, d'un lavabo et d'un WC. La maison dispose également d'une cuisine suréquipée

ouverte sur une vaste salle à manger, d'un grand salon avec TV et cassette à bois, d'un petit salon de détente et d'une salle de jeux externe avec kicker et table de ping-pong. Le gîte est en outre situé sur un domaine privé de près de 4 hectares où s'aérer en toute sécurité.

NOUVEAU - Le Village du Caillou : sur le même domaine, découvrez cette toute dernière perle de Dinant Evasion, un ensemble de 8 appartements agencés autour de vastes espaces communs et capable de rassembler jusqu'à 50 logeurs ! Chaque appartement, de 6 ou 8 personnes, dispose de 2 ou 3 chambres, d'une salle d'eau, d'une toilette, ainsi que d'une kitchenette et d'un petit coin salon.

Le grand avantage des gîtes est de vous laisser libre du choix de vos repas, toutefois un service de restauration ou de lunchs à emporter est aussi disponible, sur place ou au restaurant du Cool Corner, juste à côté de l'hôtel et à quelques centaines de mètres des gîtes seulement.



Le tout, à proximité immédiate de la gare d'Anseremme, de toutes les activités de Dinant Evasion, et de dizaines de kilomètres de chemins de promenade.

Idéal donc pour un séjour de détente, de sport et de belles découvertes touristiques. Déjà un séjour 2 jours - 1 nuit à l'hôtel Aquatel accessible à partir de 106 €/élève. Contactez nos équipes pour composer votre séjour à la mesure de vos objectifs et de votre budget !



www.dinant-evasion.be

Les LOGEMENTS...

En AUBERGES



- Auberge de Jeunesse de Bouillon

061/46 81 37 - Route du Christ, 16 - 6830 Bouillon

- Auberge Bruxelles Génération Europe - 02/410 38 58

Rue de l'Eléphant, 4 - 1080 Bruxelles

- Auberge de Jeunesse Jacques Brel - 02/218 01 87

Rue de la Sablonnière, 30 - 1000 Bruxelles

- Auberge de Jeunesse de Champlon - 084/45 52 94

Rue de la Gendarmerie, 3 - 6971 Champlon

- Auberge de Jeunesse de Charleroi - 071/15 81 28

Rue du Bastion d'Egmont, 3 - 6000 Charleroi

- Auberge de Jeunesse de Liège - 04/344 56 89

Rue Georges Simenon, 2 - 4020 Liège

- Auberge de Jeunesse de Malmedy - 080/33 83 86

Bévercé, route d'Eupen, 36 - 4960 Malmedy

- Auberge de Jeunesse de Mons - 065/87 55 70

Rampe du Château, 2 - 7000 Mons

- Auberge de Jeunesse de Namur - 081/22 36 88

Avenue Félicien Rops, 8 - 5000 Namur

- Auberge de Jeunesse de Tournai - 069/21 61 36

Rue Saint-Martin, 64 - 7500 Tournai

• Les gîtes-auberges du réseau Kaleo

(en pension complète et activités)



- Gîte Kaleo d'Eupen - 104 lits - 087/55 31 26

Judenstrasse 79 - 4700 Eupen - eupen@kaleo-asbl.be

- Gîte Kaleo de Han-sur-Lesse - 96 lits - 084/37 74 41

Rue du Gîte d'Étape 10 - 5580 Han-sur-Lesse
han@kaleo-asbl.be

- Gîte de Louvain-la-Neuve - 124 lits - 010/56 02 43

Rue de La Gare 2 - 1348 Louvain-La-Neuve
info@gite-mozaik.be

- Gîte Kaleo d'Ovifat - 109 lits - 080/44 46 77

Rue des Charmilles 69 - 4950 Ovifat - ovifat@kaleo-asbl.be

- Gîte de Villers-Sainte-Geترude - 204 lits - 086/49 95 31

Rue du Millénaire 1 - 6941 Villers-Sainte-Geترude
contact@villers.info

- Gîte Kaleo de Wanne - 83 lits - 080/86 31- 06

Château de Wanne - 4980 Trois-Ponts
wanne@kaleo-asbl.be



En GITES

- Boulangerie (Ia) - 0477/77 95 01

Rue Culot du Mont, 138 - 5550 Sugny (Vresse s/ Semois)

- Centre Européen Louis Delobbe ASBL - 060/39 94 54

Rue Saint Eloi 27 - 5670 Olloy-sur-Viroin

- Domaine De Mambay - 087/79.20.50

Route de Barisart, 291 - 4900 Spa

Email : enasc@mambay.be - www.mambay.be

- Fagotin (Ie) - 080/78 63 46

Route de l'Amblève, 56 - 4987 Stoumont

info@fagotin.be - www.fagotin.be

- Les gîtes de groupes du réseau Kaleo (en autonomie)



*programme d'activité et traiteur possible

- Gîte Kaleo d'Arbrefontaine - 53 lits + 21 lits

Rue les Marottes 47 - 4990 Arbrefontaine
reservation@kaleo-asbl.be

- Gîte Kaleo de Basseille - 40 + 38 lits

Basseilles 2 - 6970 Tenneville
reservation@kaleo-asbl.be

- Gîte Kaleo de Bohan - 30 lits

Rue du Bois Jean, 142 - 5550 Bohan s/Semois
reservation@kaleo-asbl.be

- *Gîte Kaleo de Bruly de Pesche - 40 + 38 lits

Place St Méen, 1 - 5660 Bruly-de-Pesche
reservation@kaleo-asbl.be

- Gîte Kaleo de Chassepierre - 39 lits

Le Breux - 6824 Chassepierre
reservation@kaleo-asbl.be

- Gîte Kaleo de Cornimont - 51 lits

Cornimont 6 - 5555 Bièvre
reservation@kaleo-asbl.be

- Gîte Kaleo de Daverdisse - 52 lits

Rue Paul Dubois 9 - 6929 Daverdisse
reservation@kaleo-asbl.be

- *Gîte Kaleo d'Hastière - 89 lits

Place Émile Binet, 2 - 5540 Hastière
reservation@kaleo-asbl.be

Les Auberges de Jeunesse de Bruxelles et de Wallonie sont là pour vous accueillir.

Séjourner dans les Auberges de Jeunesse de Bruxelles et Wallonie, c'est une expérience de vie qui va bien au-delà d'un simple lit ! En effet, nous avons à cœur de contribuer au développement d'une société citoyenne, responsable et humaniste.

On vit une aventure humaine faite de rencontres. C'est de ces échanges que naissent bien souvent l'esprit critique, des questionnements, des débats, et que se forment des amitiés.

Nos auberges sont avant tout des lieux ouverts à tous et toutes, et conçues pour créer un espace de rencontres et de partages dans un climat convivial entre tous les hôtes.

Des séjours faits pour vous et adaptés à vos budgets

Soucieuse de vous faire vivre un séjour propice à la découverte, chacune de nos 10 Auberges de Jeunesse vous aidera à construire votre séjour avec son équipe d'animation expérimentée et professionnelle selon vos envies, la nature de votre programme pédagogique, que ce soit en ville ou en pleine nature.

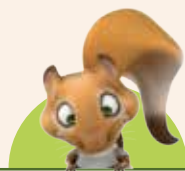


CLASSES VERTES A SPA



ACTIVITÉS

NATURE
AVENTURE
MOYEN ÂGE
SPORT



Contactez-nous : 087/79.20.50
enasc@mambaye.be

www.mambaye.be

SITUATION

2 Km du centre de Spa
Accessible en train
Parc de 10 ha
Lisère de bois

NOS FORMULES

Séjour classique de 3, 4 ou 5 jours
Formule all-in*
Mambaye Fantasy (Novembre)
Semaine promo
Mambaye Sous-La neige (Février)

NOS LOGEMENTS

Le Pavillon 120 lits
Le Château Sous-Les-Haies 88 lits
Le château de Mambaye 76 lits
La ferme 63 lits



Découvrez notre vidéo

Les LOGEMENTS...

En GITES (suite)

- **Gite Kaleo d'Haus-Stockem** – 27 lits
Stockem, 39-41 - 4700 Eupen
reservation@kaleo-asbl.be

- **Gite de Latour** – 55 lits
Rue Baillet Latour 2A - 6761 Latour
reservation@kaleo-asbl.be

- **Gite Kaleo de La Reid** – 16 lits
Place de l'Eglise, 8 - 4910 La Reid
reservation@kaleo-asbl.be

- **Gite Kaleo de Lesse-Redu** – 42 lits
Lesse 182 – 6890 Lesse-Redu
reservation@kaleo-asbl.be

- **Gite Kaleo de Louette** – 40 lits
Rue de La Semois 15 – 5575 Louette-Saint-Pierre
reservation@kaleo-asbl.be

- **Gite Kaleo de Maboge** – 26 lits
Maboge 23 - 6982 La Roche-En-Ardennes
reservation@kaleo-asbl.be

- **Gite Kaleo de Mormont** – 49 + 14 lits
Grande Mormont 27 – 6666 Wibrin-Houffalize
reservation@kaleo-asbl.be

- **Gite Kaleo de Vergnies** – 29 lits
Rue Prestemont 3 – 6440 Vergnies
reservation@kaleo-asbl.be

- **Gite Kaleo de Werbomont** – 32 lits
Chemin de la Hourle, 1 - 4190 Werbomont
reservation@kaleo-asbl.be

- **Moulin de Hosdent** - 019 54 40 48
Rue du Moulin 50 - 4261 Braives
info@villagedusaule.be - www.villagedusaule.be

- **Petit Fagnard (Le)** - 087 47 52 49
Solwaster 91, 4845 Jalhay

Prendre l'Ère - 0497/17 65 69
Rue des Chauffours 27 - 5600 Jamiolle



MOULIN DE HOSDENT (BRAIVES)

Au cœur du Parc Naturel Burdinale-Mehaigne, le Village du Saule est un ensemble historique remarquable niché dans un cocon de nature. L'ancien Moulin de Hosdent, qui en fait partie, accueille les classes en alliant le confort moderne au charme des vieilles pierres.

A côté de cet **hébergement** bordé par la Mehaigne s'étend un parcours du saule ludique et didactique. Il comprend notamment un jardin aquatique, une tour d'aventure, un labyrinthe en saule, un salicetum, un étang de pêche et un tunnel en osier vivant.

Des animateurs passionnés proposent une multitude d'activités pour découvrir la nature et en particulier le saule, dans une perspective **d'éducation à la citoyenneté et à l'environnement**. Venez observer la faune et la flore typique de la zone humide, visitez une ferme pédagogique, participez à un atelier de pêche, de vannerie ou d'architecture végétale !

Rue du Moulin 50 - 4261 Braives
Tél : 019 54 40 48
Mail : info@villagedusaule.be
Site : <https://villagedusaule.be/>



Les séjours scolaires de Kaleo ASBL

Wallonie & Bruxelles

Des apprentissages de qualité,
ludiques et dépaysants



www.kaleo-asbl.be

GîtesKaleo

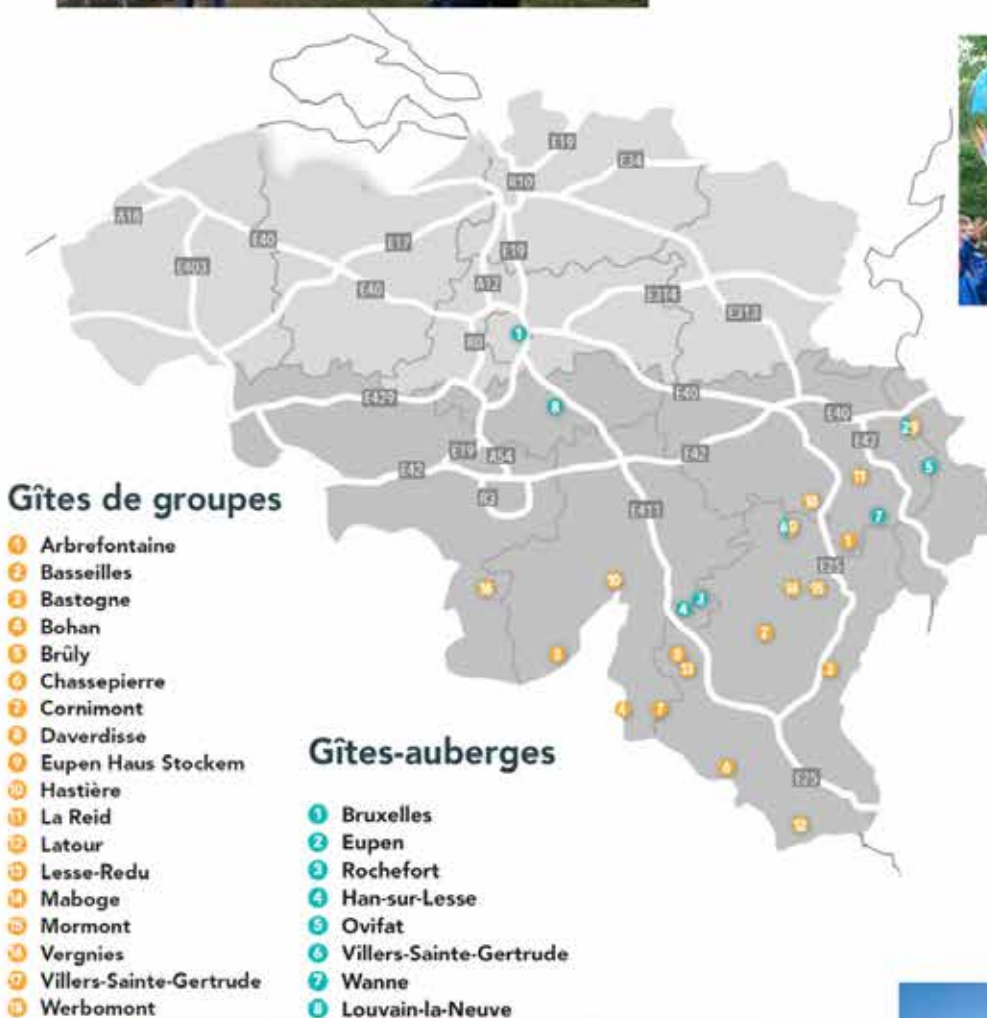
Kaleo ASBL

Kaleo ASBL

Rue Van Orley, 4 à 1000 Bruxelles
02/209.03.00
Plus d'infos: pedagogie@kaleo-asbl.be



> 143 séjours thématiques sur 3, 4 ou 5 jours
> Niveaux maternelle, primaire, secondaire
> Activité Sports - Arts/expression - Vivre-ensemble/ citoyenneté - Nature - Sciences - Médias - Histoire - ...



Reconnue comme organisation de jeunesse, l'ASBL Kaleo accueille chaque année des centaines d'écoles dans son réseau de gîtes situés aux quatre coins de la Wallonie.

Envie de bénéficier de l'accompagnement de nos équipes sur place,
de la pension complète avec ou sans activités ?

Rendez-vous dans l'un de nos gîtes-auberges
(Han-sur-Lesse, Eupen, Ovirat, Wanne, Louvain-la-Neuve ou Villers-Sainte-Gertrude).

Vous préférez séjourner en toute autonomie ?
Nos gîtes de groupes deviendront votre maison.

Classes NATURE ...

- **Adventure Valley Durbuy** - 086/21 28 15
Rue Rome, 1 - 6940 Durbuy
fred@lpm.be - www.adventure-valley.be



- **Arpents Verts (les)** - 0477/98 35 96
Rue Joseph Dubois, 17 - 5575 Gedinne

- **Avenature** - 0498/46 68 12
Bêche, 40 - 6690 Vielsalm

- **Boulangerie (la)** - 0477/77 95 01
Rue Culot du Mont, 138 - 5550 Sugny (Vresse s/ Semois)

- **Cabriole (la)** - 081/83 50 55
Rue Médart, 11 - 5380 Fernelmont

- **Castel Notre-Dame** - 04/3811289
Obsinnich, 6 - 3791 Remersdael

- **CDPA - Wellin** - 084/38 01 11
Rue de la Station, 31 - 6920 Wellin

- **Château d'Insegotte** - 086 40 05 29
Chemin d'Insegotte 2 - 4181 Filot-Hamoir

- **Classdeau asbl** - 0474 11 85 33
Cette asbl possède 2 centres :

- En province du Brabant Wallon: Site de in BW, Chaussée de Longchamps, 1 - 1300 Wavre
- En province du Hainaut: Site du Belvédère, Rue de France 7 - 7370 Dour

- **Dinant Evasion** - 082/22 43 97
Rue du Vélodrome, 15 - 5500 Dinant
info@dinant-evasion.be - www.dinant-evasion.be/fr



- **Domaine de Mambaye** - 087/79 20 50
Rue de Barisart, 291 - 4900 Spa
enasc@mambaye.be - www.mambaye.be



- **Domaine de Pologne** - 086 21 20 33
Route de Pologne, 6 - 4190 Vieuxville
infos@pologne.be - www.pologne.be



- **Domaine Provincial de Chevetogne** - 083/687.211
Rue des Pirchamps, 1 - 5590 Chevetogne
classes.foret@province.namur.be
www.domainedechevetogne.be/sejour-scolaire-autonome

- **Domaine Provincial de Wégimont** - 04/279 24 00
Chaussée de Wégimont, 76 - 4630 Soumagne

- **Ethic Etapes** - 04/79 05 92 30
Rue Cabanis, 30 - 75014 Paris
info@cis-valcenis.com
www.cis-scolaire.com/groupe-scolaire

- **Fagotin (le)** - 080/78 63 46
Route de l'Amblève, 56 - 4987 Stoumont
info@fagotin.be - www.fagotin.be

- **Flipper asbl** - 058/41.44.40
St-Elizabethland, 16 - 8660 De Panne

- **Forêt & Sport** (Zone nature) - 0478/39 12 08
Route de l'Amblève, 88 - 4987 Stoumont

- **Ferme de la Géronne (la)** - 0472/46 81 12.
Rue Bi du Moulin, 81 - 6860
Chêne. contact@fermedelageronne.be
www.fermedelageronne.be

- **Gite Kaleo d'Eupen** - 087/55 31 26
Judenstrasse 79 - 4700 Eupen
eupen@kaleo-asbl.be

- **Gite Kaleo de Han-sur-Lesse** - 084/37 74 41
Rue du Gite d'Etape 10 - 5580 Han-sur-Lesse
han@kaleo-asbl.be

- **Gite de Louvain-la-Neuve** - 010/56 02 43
Rue de La Gare 2 - 1348 Louvain-La-Neuve
info@gite-mozaik.be

- **Gite Kaleo d'Ovifat** - 080/44 46 77
Rue des Charmilles 69 - 4950 Ovifat
ovifat@kaleo-asbl.be

- **Gite de Villers-Sainte-Gertrude** - 086/49.95.31
Rue du Millénaire 1 - 6941 Villers-sainte-Gertrude
contact@villers.info

- **Gite Kaleo de Wanne** - 080/86 31- 06
Château de Wanne - 4980 Trois-Ponts
wanne@kaleo-asbl.be

- **Gite Kaleo de Bruly de Pesche**
Place St Méen, 1 - 5660 Bruly-de-Pesche
reservation@kaleo-asbl.be



Le Domaine provincial de Chevetogne Classes de Forêt



Vous êtes à la recherche d'un séjour pédagogique à partager avec vos élèves au cœur de la nature, en privilégiant un horaire plus souple pour découvrir en toute liberté de la nature du parc, de ses 13 plaines de jeux et de ses activités ?

Optez pour un séjour en autonomie de 4 jours (du lundi au jeudi) en maison forestière comprenant :

- l'hébergement en maison forestière pour 4 jours et 3 nuits
- la pension complète (repas livrés)
- 2 activités encadrées par l'équipe d'animation
- 2 activités préparées par nos soins mais encadrées par vous-mêmes

Une belle manière de profiter d'un cadre exceptionnel pour découvrir ensemble les espaces naturels du Domaine (forêt, jardins, zone humide, ...) mais aussi ses activités récréatives.

Tarifs 2023 des séjours en autonomie :

Pour les écoles en Province de Namur :

- 96 € / élève
- 61 € / accompagnant

Pour les écoles HORS Province de Namur :

- 128 € / par élève
- 96 € / élève (décembre, janvier, encadrement différencié)
- 61 € / accompagnant.

Intéressé ? Contactez-nous pour en savoir plus : classes.foret@province.namur.be ou 083/687.213



La Ferme de la Géronne - Chêne

Apprendre en travaillant

Nichée au cœur de l'Ardenne, notre ferme familiale (élevage bio), accueille des élèves en classe de ferme depuis près de 30 ans ! Véritable ferme en activité, nous vous proposons un séjour réaliste : bottes aux pieds, manches retroussées, les enfants sont actifs dans les travaux de la ferme tout au long de la journée. Les activités sont adaptées aux âges des enfants, aux saisons et aux besoins de la ferme : nourrissage et soin des animaux, balades en char à bancs et à dos d'ânes, labyrinthe dans la paille, entretien des abris, ateliers culinaires, activités nature et laine, ... Notre ferme compte plus de 30 races d'animaux : vaches Galloway, chevaux de traits, poneys Highland, ânes, moutons, chèvres, lapins, volaille ...

- Petite structure familiale
- Ferme en activité, nombreux animaux
- Accueil jusqu'à 76 personnes
- Repas cuisinés sur place
- Accessible aux PMR

Famille Jacques - Rue Bi du Moulin, 81 - 6860 Chêne
0472 46 81 12 - contact@fermedelageronne.be
<http://www.fermedelageronne.be/>



Domaine de Palogne

Piquez la curiosité de vos élèves

45 animations
Histoire, Sport et Nature !
3 hébergements (131 lits)

Coordnatrice pédagogique
Sabine Haeghens
au 086/380 202
ecole@palogne.be

- Plaine de jeux gratuite
- Espace pique-nique
- à moins de 2 km des gares de Bomal et Sy

VOUS IREZ AU FUTUROSCOPE ET POUR UNE FOIS TOUS VOS ÉLÈVES



Au Futuroscope, vos élèves seront emportés par une force magnétique irrésistible : la curiosité. Un magnifique défaut qui relie l'imaginaire, la science, le passé, le futur, l'accessible et même parfois l'inaccessible. Sourire, découvrir, partager des moments hors les murs... pour retrouver le chemin de la cohésion de groupe et de l'amusement ! Le Futuroscope s'engage fortement à vos côtés en maintenant des tarifs attractifs pour les groupes scolaires.

NOUVEAUTÉ 2022

Chasseurs de tornades

Meilleure attraction au monde

THEA Award 2022



Happés par une tornade époustouflante, vos élèves plongeront au cœur d'un écran LED circulaire, le plus grand d'Europe, avec des effets spéciaux et des scènes en live. Tout ça sur une plateforme qui monte, descend, s'incline et tourne. Une expérience unique au monde !
Accessible dès 1.05m



NOUVEAUTÉ 2023

Étincelle : la malédiction de l'opale noire

Au cœur d'un affrontement en 4D, entre images réelles et images animées, les élèves vivront l'aventure d'Étincelle, justicière de la lumière, contre Ténèbre. Et chacun se sentira l'âme d'un véritable super héros.



Dossier interdisciplinaire autour du phénomène des tornades, téléchargeable sur scolaires.futuroscope.com

LÈVERONT LA MAIN



NOUVEAUTÉ 2020 Objectif Mars

Meilleur nouveau roller coaster
European Star Award 2020

Les élèves s'installeront à bord du centre d'entraînement spatial pour devenir astronaute. Ils passeront tous les tests pour rejoindre la mission 2040 et personne ne les arrêtera.

Accessible dès 1m10



L'Extraordinaire Voyage

Sur les traces de Jules Verne, et à bord d'une incroyable machine, les élèves prendront leur envol, pour un tour du monde les pieds dans le vide. Au cœur d'un dispositif au top de la technologie associant une plateforme basculante face à un écran torique géant de 600m², ils vivront une expérience immersive ultime.

Dans les Yeux de Thomas Pesquet

Grâce au pouvoir immersif de la technologie IMAX® Laser 4K et au son spatialisé, vous partagerez avec le plus jeune astronaute de l'Agence Spatiale Européenne (ESA) les moments forts de la mission Proxima, sur le plus grand écran d'Europe.



Les yeux grands fermés

Parcours sensoriel dans le noir à travers 3 univers reconstitués de matières, d'odeurs et de sons. Vos élèves seront totalement privés de la vue et guidés par un animateur non-voyant.

Une participation est demandée pour financer des actions en faveur des personnes déficientes visuelles. Sur réservation et sous réserve de disponibilités. 4,50€/pers.

NOUVEAUTÉ 2021

La Clé des Songes

Meilleur spectacle « IAAPA Brass Ring Awards » 2021

Vos élèves rêveront les yeux grands ouverts et se laisseront porter par la féerie des effets pyrotechniques, aquatiques et jeux de lumières inédits.

Tous les soirs, à la tombée de la nuit, et inclus dans le prix du billet.

- Une nouvelle attraction tous les ans, et ça depuis 6 ans.
- Une offre complète, incluant l'accès au parc, l'hébergement sur site, et les repas (Cuisine adaptée préparée chaque jour sur place par les chefs du Futuroscope).
- Un lieu unique à la fois ludique et pédagogique.

VOYAGE DÉCOUVERTE

Billet 1 jour

à partir de 15€⁽¹⁾/pers.

Séjour 1 jour + 1 nuit en B&B

à partir de 39€⁽¹⁾/pers.

VOYAGE EXPLORATION

Séjour 2 jours + 1 nuit en B&B

1 dîner + 1 déjeuner

à partir de 75€⁽¹⁾/pers.

(1) Tarifs basse saison à l'hôtel du Futuroscope 1*.

Informations et réservations

00 33 5 49 49 30 20 - contacts@futurescope.fr

Tarifs, conditions des offres, et dossiers pédagogiques en téléchargement gratuit sur scolaires.futurescope.com



www.futurescope.com

Classes NATURE ... (suite)

- Gite Kaleo d'Hastière

Place Emile Binet, 2 - 5540 Hastière
reservation@kaleo-asbl.be

- Loryhan - 061/65 60 05

Rue de Châteaumont, 50 - 6833 Botassart
info@loryhan.be - www.loryhan.be/new-site/

- Mont-des-Pins - 086/21 21 36

Mont des Pins, 100 - 6941 Durbuy
info@montdespins.be - www.montdespins.be

- Prendre l'Ère - 0497/17 65 69

Rue des Chauffours 27 - 5600 Jamiolle

- VEFE Voyages Educatifs - 02/31 15 22 33

Rue Paul Boucherot, 611 - 14123 Ifs
info@vefe-voyages.com - www.vefe-voyages.com



- Verte Prairie (la) - 0496/08 62 26

Route de la forge, 38 - 6941 Septon

- Village du Saule - 019 54 40 48

Rue du Moulin 50 - 4261 Braives
info@villagedusaule.be - www.villagedusaule.be



VILLAGE DU SAULE (BRAIVES)

Situé au bord d'une rivière, le Village du Saule offre un éventail d'activités ludiques et pédagogiques autour de la faune et de la flore de la zone humide, dans une perspective **d'éducation à la citoyenneté et à l'environnement**. Un Parcours du Saule didactique de 4 hectares a été aménagé sur les lieux. Il comprend un jardin aquatique, une tour d'aventure, un labyrinthe en saule, un salicetum, un étang de pêche et un tunnel d'osier vivant.

Composez votre séjour pédagogique sur mesure et nos animateurs passionnés feront le reste. Pêche, vannerie, ornithologie, analyse de la faune aquatique, visite d'une ferme, soirées contées ou encore ateliers d'art et nature ou de découverte gustative des plantes sauvage : il y en a pour tous les âges et toutes les sensibilités. Vous souhaitez dormir sur place ? D'une capacité de 55 places, l'ancien moulin de Hosdent vous accueille avec tout le confort moderne. Nombreuses animations possibles, à la carte.

Rue du Moulin 50 - 4261 Braives
Tél : 019 54 40 48
Mail : info@villagedusaule.be
Site : <https://villagedusaule.be/>



Save the date

Workshop Travel in France

Organisons ensemble vos prochains voyages scolaires plein d'expériences inoubliables en France.

10.10.2023

Liège

Venez à la rencontre des partenaires français et récoltez de nouvelles idées pour l'organisation de vos voyages scolaires en France.

Intéressé(e) ?

Trade-mice.be@atout-france.fr



Explore
France™

Powered by Atout France

ADVENTURE VALLEY : LE PLUS GRAND PARC D'ACTIVITÉS DE BELGIQUE



Vous souhaitez faire vivre une journée inoubliable à vos élèves?

Adventure Valley à Durbuy est la destination idéale pour faire le bonheur des petits et grands.

Ce parc propose diverses activités sportives extérieures et intérieures.

Il vous offre l'opportunité d'accueillir votre école le temps d'une journée ou d'un séjour d'une ou plusieurs nuits.

Adventure Valley vous permet d'organiser diverses sorties scolaires allant d'une journée sportive à un séjour type "classes vertes" pour des élèves de primaires et/ou secondaires. En effet, le parc est doté de diverses infrastructures qui permettent aux écoles de profiter:

- des activités comme: accrobranche, spéléo, animations sur mesure,



lasergame, kayak et bien d'autres. (les élèves sont toujours accompagnés de moniteurs de sport expérimentés et formés sur les activités le nécessitant).

- de repas avec formule "ALL-IN" avec service ou en self-service.
- de logements pouvant accueillir jusqu'à 350 élèves. (dortoirs, belles tentes confortables avec un accès gratuit à la piscine extérieure...)

Chaque activité prévue lors du séjour est accessible facilement grâce à notre service de navette. Le bus peut venir chercher les élèves et leurs professeurs directement à la gare de Barvaux-Sur-Ourthe gratuitement. Les logements et les activités se situent à deux pas de la plus petite ville du monde, ce qui vous permet de faire découvrir à vos élèves le patrimoine de cette ville médiévale et de ses rues pittoresques.

Terminer votre journée en détente en laissant les enfants s'amuser sur les différentes plaines de jeux présentes dans le parc ou à Green Fields. Fous rires garantis! Pour toutes informations, n'hésitez pas à nous contacter au 086/21.28.15 ou par mail à

fred@lpm.be. L'équipe d'Adventure Valley se fera un plaisir de vous aider à personnaliser et perfectionner votre séjour scolaire.

Tarifs :

- Journée sportive : à partir de 29€/pp.
- École primaire - Logement pour une semaine (année scolaire 2022-2023) : à partir de 195€/pp.
- École secondaire - Logement pour une semaine (année scolaire 2022-2023) : à partir de 270€/pp.



Classes CITOYENNES ...

- **Fagotin (le)** - 080/78 63 46
Route de l'Amblève, 56 - 4987 Stoumont
info@fagotin.be - www.fagotin.be

- **Gîte Kaleo d'Eupen** - 087/55 31 26
Judenstrasse 79 - 4700 Eupen
eupen@kaleo-asbl.be

- **Gîte Kaleo de Han-sur-Lesse** - 084/37 74 41
Rue du Gîte d'Etape 10 - 5580 Han-sur-Lesse
han@kaleo-asbl.be

- **Gîte de Louvain-la-Neuve** - 010/56 02 43
Rue de La Gare 2 - 1348 Louvain-La-Neuve
info@gite-mozaik.be

- **Gîte Kaleo d'Ovifat** - 080/44 46 77
Rue des Charmilles 69 - 4950 Ovifat
ovifat@kaleo-asbl.be

- **Gîte de Villers-Sainte-Gertrude** - 086/49.95.31
Rue du Millénaire 1 - 6941 Villers-sainte-Gertrude
contact@villers.info

- **Gîte Kaleo de Wanne** - 080/86 31- 06
Château de Wanne - 4980 Trois-Ponts
wanne@kaleo-asbl.be

- **Gîte Kaleo de Bruly de Pesche**
Place St Méen, 1 - 5660 Bruly-de-Pesche
reservation@kaleo-asbl.be

- **Gîte Kaleo d'Hastière**
Place Emile Binet, 2 - 5540 Hastière
reservation@kaleo-asbl.be

- **Loryhan ASBL** - 061 65 60 05
Rue de Châteaumont, 50 - 6833 Botassart
info@loryhan.be - www.loryhan.be

- **Village du Saule** - 019 54 40 48
Rue du Moulin 50 - 4261 Braives
info@villagedusaule.be - www.villagedusaule.be



«Vivre ensemble»

Dans le réseau Kaleo, vous trouverez également des séjours sur la thématique du **vivre ensemble** permettant à vos élèves de devenir des **CRACS** (Citoyens Responsables Actifs Critiques et Solidaires) !

En effet, en choisissant le programme « Art et émotions », vos élèves apprendront à identifier et exprimer leurs émotions. Vous souhaitez plutôt les aider à mieux se percevoir et se concentrer, favoriser un meilleur maintien ou développer la convivialité dans les relations de groupe ? Alors, choisissez plutôt le programme « Amuse-toi et sois zen ! ».

Le programme « Jeunes citoyens créatifs » permet quant à lui de favoriser le développement de leurs capacités citoyennes selon trois axes : respect de soi, des autres et de son environnement.



Vous souhaitez plus d'information sur cette thématique ou nos sept autres thèmes (médias, art, nature, sciences, histoire, sport, méli-mélo (pour découvrir la région autour du gîte) ?

N'hésitez pas à nous contacter ou à consultez notre site internet pour découvrir l'ensemble de nos séjours.

Kaleo asbl
Rue Van Orley, 4 à 1000 Bruxelles -
02/209.03.00
a.magis@kaleo-asbl.be



CLASSES DÉCOUVERTES • CLASSES CITOYENNES

- Cadre verdoyant, en bordure de forêt
- Différentes thématiques
 - » Éco-citoyen, Aventurier, Moyen-Âge, Espace...

Mais aussi...

- » plaines et séjours de vacances (reconnus par l'ONE)
- » échanges culturels soutenus par le BIJ (Bureau International Jeunesse)



LORYHAN.BE



Loryhan, c'est un **Centre de Rencontre et d'Hébergement** vaste et confortable, complètement équipé, situé à 200m du site naturel classé du **Tombeau du Géant**, méandre naturel de la Semois, et permettant de nombreuses activités (Semois en contrebas, baignades, kayak, 80km de promenades dans les bois, découverte de Bouillon...)

Loryhan fonctionne toute l'année en **accueil de groupes et/ou d'individus**, en gestion libre ou en pension complète, avec ou sans animation.

LORYHAN, BIEN PLUS QU'UN HÉBERGEMENT...



Loryhan asbl • Rue de Châteaumont, 50 - 6833 Botassart • 061 65 60 05 • 0470 77 23 59 • info@loryhan.be

CLASSES DE SCIENCES

- Etude du milieu
- La nature au fil des saisons
- Manipulations, mesures
- Paysage & ruralité
- Flore et faune
- Mare & ruisseaux

De 12 à 20 ans

- Bien-être animal
- Citoyenneté & Esprit Critique
- Jeux de coopération
- Alimentation durable
- Retraite

CLASSES D'ÉCOCITOYENNETÉ

Le **Fagotin**
Asbl
Centre écopédagogique rural

CLASSES VERTES DÉFIS POUR LA PLANÈTE

- L'animal & nous De 4 à 12 ans
 - Explorateur de la nature
 - Alimentation & circuit court

Hébergement en pension complète



Repas sains, locaux et de saison



Animations à la carte, journée complète ou 1/2 journée

Nous nous adaptons à vos besoins.
Réservez votre séjour



Route de l'Ambève 56
4987 Stoumont



080/78 63 46



www.fagotin.be



info@fagotin.be

Le Fagotin

PROMO
-10% sur les séjours scolaires de novembre à février avec le code Fag23



Classes de NEIGE ...

- **Alpina Tours** - 081/26 28 67
Av. Fernand Golenvaux, 2/4-6 - 5000 Namur

- **Ethic Etapes - Val Cenis** - +33 (0) 4 79 05 92 30
Rue Cabanis, 30 - F-75014 Paris - (FRANCE)
info@cis-valcenis.com -
www.cis-scolaire.com/groupe-scolaire

- **Fol Ardèches** - +33 (0) 4 75 20 27 00
Bd. de la Chaumette, F-07000 Privas - (FRANCE)

GO-Tour - +32 477 685 787
Rue de Septembre 20 • 1370 Jodoigne

- **Valmeinier Grand Hôtel** - +33 (0) 6 02 09 75 58
Rue des Belges, 89 - F-73450 Valmeinier (FRANCE)



ÉTHIC ÉTAPES CIS VAL CENIS

Classe de neige et de découverte

Au CIS Éthic Étapes de Val Cenis, en Savoie, nous accueillons classes de neige et de découverte toute l'année depuis 50 ans, dans un cadre encore préservé.

Votre école y sera la bienvenue !

Facile d'accès à seulement 2h de Lyon, nous sommes idéalement situés, au pied des pistes de la station de

Val Cenis pour vos séjours hiver (vous reviendrez skis aux pieds par une piste verte), et entre le Parc National de la Vanoise et le lac du Mont-Cenis pour vos séjours printemps et automne, pour de nombreuses activités proches du CIS. Le tout à 10 minutes seulement du village de Lanslebourg. Acteur du développement durable dans notre région, nous avons obtenu l'Écolabel européen en sachant conjuguer accueil et respect de la montagne. Vous trouverez dans votre assiette du bio, du local et du « fait maison » !

Forts de notre expérience, nous vous proposons des séjours de qualité, tout compris : la pension complète avec, en hiver, le forfait et le matériel de ski, cours de ski à la demande, et au printemps

N'attendez pas pour élaborer votre séjour scolaire pour cet automne, l'hiver ou le printemps prochain. Même si ce n'est qu'un projet, nous vous aiderons à le concrétiser ! Pour l'hiver 2024, ne tardez pas, notre planning se remplit, mais il reste sûrement une place pour vous et votre classe !

ou à l'automne, un programme sur mesure selon le thème choisi, encadré par des professionnels diplômés : **Astronomie, Multisports montagne ou Découverte du Parc de la Vanoise et de ses différentes facettes nature et agroécologie.**

Notre territoire est riche d'un patrimoine historique et technologique qui ne demande qu'à être arpente par vos élèves curieux ! Nous pouvons aussi composer avec vous un séjour « à la carte » qui correspondra à vos attentes.

Les + du CIS Éthic Étapes :

- Spécialiste de l'accueil de groupes scolaires
- Au pied des pistes et des activités de montagne
- Séjour tout compris sur mesure
- Du bio et du local

Consultez notre site www.cis-scolaire.com/groupe-scolaire
Et contactez-nous au 04 79 05 92 30 ou par mail à info@cis-valcenis.com



Voyages de LANGUES ...

- **Adventure Valley Durbuy** - 086/21 28 15
Rue Rome, 1 - 6940 Durbuy
fred@lpm.be - www.adventure-valley.be



- **Anglo Encounter** - 02/502 89 59
Faubourg d'Arival 112 - 6760 Virton

- **E.S.L Séjours Linguistiques** - 02/203 59 91
Tervurenlaan 204/2 - 1150 Bruxelles
- Infor Jeunes ASBL -

- **Flipper** Centre de vacances - 058/ 41 44 40
Sint-Elisabethlaan, 16 - 8660 La Panne

- **Kiddy & Junior Classes** - 02/218 39 20
Rue de l'Industrie 40 - 1000 Bruxelles

- **Langues Vivantes** - 02/230 01 90
Rue John Waterloo Wilson 28, 1000 Bruxelles

- **Vefe** - +33 (0) 2 31 11 522 33
Rue Paul Boucherot, 611 - F-14123 IFS
www.vefe-voyages.com



OFFREZ À VOS ÉLÈVES UN VOYAGE SCOLAIRE MÉMORABLE AVEC VEFE VOYAGES ÉDUCATIFS !

Nous sommes un tour opérateur spécialisé dans les voyages scolaires depuis 30 ans, en mesure de faire voyager des classes de toutes nationalités. Depuis 2019, notre gamme de produits inclut désormais des séjours développement durable. Cette gamme est une nouvelle offre qui permet aux élèves de découvrir de nouveaux concepts et d'adopter des pratiques éco-responsables.

Notre objectif est de fournir des expériences éducatives de qualité aux élèves, en combinant des activités de loisirs et d'apprentissage. Nous avons une expérience significative dans l'organisation de voyages scolaires et nous nous assurons que chaque détail est pris en compte, de l'hébergement aux activités en passant par les transports. Nous nous engageons à fournir des voyages scolaires enrichissants et éducatifs pour les élèves, tout en répondant aux exigences des enseignants et des établissements. Choisissez une destination, un thème, une durée de séjour et nos agents de voyages se feront un plaisir de construire pour vous et avec vous le séjour idéal pour vos classes.

611, rue Paul Boucherot - 14123 IFS
Tél. 0231152233 • info@vefe-voyages.com
www.vefe-voyages.com



Voyages en groupes

Avec les Voyages Del-Tour,
choisissez la sécurité



S'adapter à la situation géopolitique :

Dans nos voyages scolaires, tout est mis en place pour garantir la sécurité maximum de votre groupe.

En effet, nous restons en permanence en écoute des recommandations des affaires étrangères du gouvernement belge et étranger et suivons scrupuleusement leurs avis.

Aucun risque n'est pris ! Mais nous vous trouvons des solutions !

La crise du COVID-19 que nous venons de traverser nous a permis de nous rendre compte de l'importance du professionnalisme et des bonnes relations commerciales entre le client, l'agence de voyages organisatrice et les prestataires de services sur place.

Un service réactif :

Sur les centaines de voyages que nous organisons chaque année, certains se retrouvent dans une situation présentant un problème. Nous avons, pour tous ces voyages, trouvé une solution rapide, gratuite et efficace.

Exemple : À la suite des grèves en France, certains sites ont été interdits au public comme le château de Versailles. Nous avons dès lors proposé des visites alternatives dans le même domaine sans frais supplémentaire.

Confort et sécurité :

Afin de garantir le maximum de sécurité, sachez que nos moyens de transport - en l'occurrence nos autocars de luxe - proposent non seulement tout l'équipement nécessaire pour voyager confortablement, mais également tous les équipements de sécurité pour garantir au maximum votre sécurité à bord.

Lorsque vous voyagez en avion, nous choisissons des compagnies aériennes régulières.

Sécurité financière :

Nous sommes membres du Fonds de garantie. Après la crise du COVID-19, nous avons renforcé la structure financière de notre entreprise. C'est donc pour vous une garantie de travailler avec un prestataire fiable financièrement, point très important vu que vous vous engagez par rapport aux parents des élèves.

VOYAGES DEL-TOUR, c'est 30 ans d'expérience dans le voyage scolaire !

Espace des SECONDAIRES et des RHÉTOS...

- **Alpina Tours** - Classes de mer - 081/ 26 28 67
Avenue F. Golenvaux, 2-4-6 - 5000 Namur

- **Association MIJE** - +33(0) 1 42 74 23 45
boulevard Beaumarchais, 13
F-75004 - PARIS
www.mije.com

MIJE

- **Adventure Valley Durbuy** - 086/21 28 15
Rue Rome, 1 - 6940 Durbuy
fred@lpm.be - www.adventure-valley.be



- **BT-Tours** - 064 31 25 80
Av. Léopold III, 371 - 7134 PERONNES-LEZ-BINCHE



CJB l'Autre voyage - 02/640 97 85
Rue Alphonse Hottat, 22-24
1050 Bruxelles
info@cjb-to.be - www.cjb-to.be



- **Vefe** - +33 (0) 2 31 11 522 33
Rue Paul Boucherot, 611 - F-14123 IFS
www.vefe-voyages.com



- **Voyages Del-Tour** - 04/355 80 15
Grand Route, 313 - 4610 Beyne-Heusay
groupes@del-tour.com
www.del-tour.com



GO-Tour
Rue de Septembre 20 • 1370 Jodoigne
Contact : +32 477 685 787



Des voyages sur mesure avec les CJB !

Depuis la naissance de l'ASBL en 1948, toujours la même volonté d'offrir une mosaïque d'activités qui allie Culture, Nature et sport, Fun, Péda.

Nous vous proposons des voyages culturels et plus respectueux de l'environnement avec, notamment, des destinations de proximité accessibles en car, des activités à faible empreinte environnementale (randonnée, vélo, paddle, kayak, ...) et la découverte de villes récompensées pour leurs efforts écologiques. Les programmes sont



fait sur mesure, toujours en consultations avec les enseignants. Reconnue comme Organisation de Jeunesse par la Fédération

Wallonie-Bruxelles, CJB vous offre un encadrement professionnel, chaleureux et à l'écoute depuis plus de 75 ans

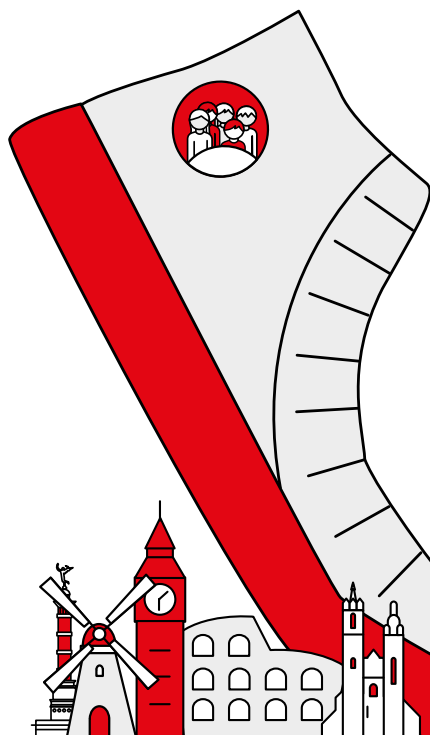


L'AUTRE VOYAGE

Rue Alphonse Hottat, 22-24
1050 Bruxelles - Belgique
info@cjb-to.be
+32 2 640 97 85

www.cjb-to.be

DÉCOUVREZ LA FRANCE ET L'EUROPE AVEC VOTRE CLASSE



Reconnue d'utilité publique et actrice de l'éducation populaire depuis sa création en 1958, l'association MIJE est investie au plus près des enseignants pour permettre la mobilité éducative et faciliter le vivre ensemble.

Nos 3 engagements

- Proposer une approche éducative par la mobilité
- Être un acteur écoresponsable et engagé auprès de la jeunesse
- Favoriser le voyage pour tous par l'inclusivité

2 000 groupes scolaires nous font confiance chaque année

Des voyages scolaires à la carte ou sur mesure

- + de 300 programmes en France et en Europe adaptés aux secondaires.
- Une équipe de 15 conseillères en voyages pour vous accompagner à chaque étape.
- Une très forte expertise dans les domaines ferroviaires et aériens.
- Des services inclus : hébergement + transport + restauration + visites/activités + services d'assistance.
- Une gamme de jeux éducatifs pour animer votre classe et échanger avec les élèves.

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS
www.mije.com



MIJE

GO tour

Classe **Le Neige**.be

GO tour

Voyage **Rheto**.be

GO tour

Classe **Montagne**.be

GO tour

35 ANNÉES D'EXPÉRIENCE



GOtour srl • Rue de Septembre 20 • 1370 Jodoigne • Belgique
Contact : +32 477 685 787 (Marc Vingre)

Classes INSOLITES ...

Nous avons trouvé opportun de créer cette rubrique pour y placer toutes les autres «sortes» de classes qui sortent du «traditionnel». Celle-ci est divisée par des sous-classes où chacun pourra y trouver une originalité dans les concepts proposés.

Classes d'HISTOIRE ...

- **Domaine de Mambaye** - 087/79 20 50
Rue de Barisart, 291 - 4900 Spa
enasc@mambaye.be - www.mambaye.be



- **Ferme de Palogne** - 086/380 202
Rue de la Bouverie, 1 - 4190 Vieuxville
ecole@palogne.be - www.palogne.be



- **Fort de Lantin** - 04/256 55 44 - 0497/23 85 68
Rue de Villers, 1 - 4450 LANTIN
lesamisdufortdelantin@edpnet.be
www.fortdelantin.be

- **Gîte KALEO de Louvain-la-Neuve** - 010/56 02 43
Rue de La Gare 2 - 1348 Louvain-La-Neuve
info@gite-mozaik.be

- **Gîte Kaleo de Bruly de Pesche**
Place St Méen, 1 - 5660 Bruly-de-Pesche
reservation@kaleo-asbl.be

- **Gîte Kaleo d'Hastière**
Place Emile Binet, 2 - 5540 Hastière
reservation@kaleo-asbl.be

Classe de l'ESPACE ...

- **Euro Space Center** - 061/64 64 65
Rue devant les Hêtres, 1
6890 Transinne - www.eurospacecenter.be
xhandros.molho@eurospacecenter.be



Classes de SCIENCES ...

- **Gîte Kaleo d'Eupen** - 087/55 31 26
Judenstrasse 79 - 4700 Eupen
eupen@kaleo-asbl.be



- **Gîte Kaleo de Han-sur-Lesse** - 084/37 74 41
Rue du Gîte d'Etape 10 - 5580 Han-sur-Lesse
han@kaleo-asbl.be

- **Gîte de Louvain-la-Neuve** - 010/56 02 43
Rue de La Gare 2 - 1348 Louvain-La-Neuve
info@gite-mozaik.be

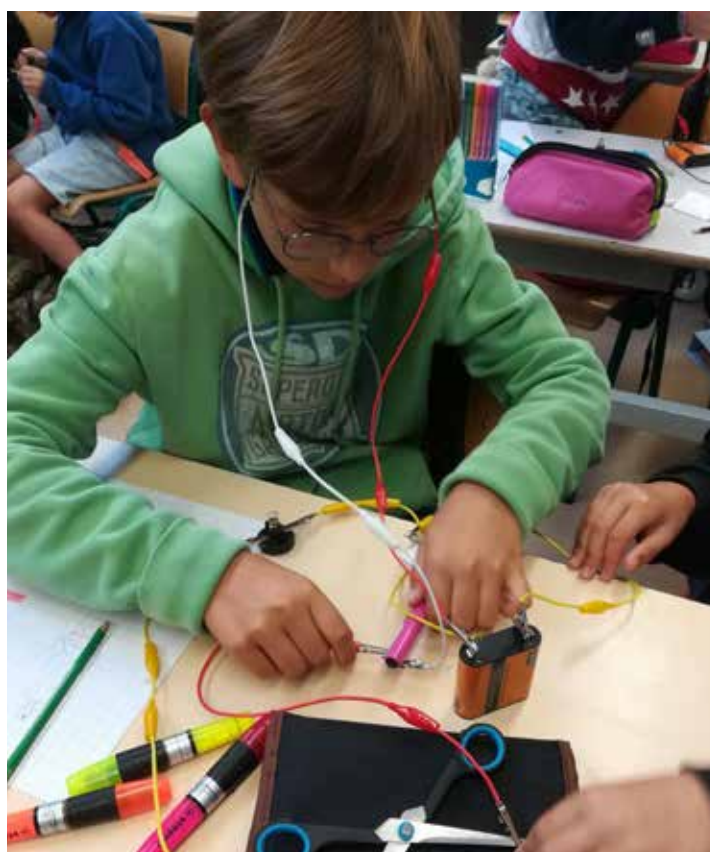
Domaine de Palogne
Piquez la curiosité de vos élèves

45 animations
Histoire, Sport et Nature !
3 hébergements (131 lits)

Coordinatrice pédagogique
Sabine Haeghens
au 086/380 202
ecole@palogne.be

- Plaine de jeux gratuite
- Espace pique-nique
- à moins de 2 km des gares de Bomal et Sy

- **Gîte de Villers-Sainte-Geترude** - 086/49.95.31
Rue du Millénaire 1 - 6941 Villers-sainte-Geترude
contact@villers.info



NOS FUTURS ASTRONAUTES SONT-ILS SUR LES BANCS DE VOTRE ÉCOLE ?

À l'Euro Space Center nous mettons tout en œuvre pour faire de chacun d'eux des héros spatiaux! En séjour via nos classes de l'espace ou en excursion pour une journée, le dépaysement sera total.

Des activités passionnantes et enrichissantes vous attendent lors de votre visite scolaire. Des découvertes astronomiques sont à portée de main avec nos ateliers thématisés.

Les excursions

Que votre choix se porte sur La visite (2h), la Mission ISS (3h30) ou la Mission Ariane (6h30), accessible dès l'âge de 5 ans jusqu'à 18 ans, vos élèves repartiront c'est sûr, des étoiles plein les yeux !

Les séjours

Les Classes de l'Espace Junior (5 - 8 ans)

L'espace, c'est aussi pour les benjamins. Dès 5 ans ils peuvent vivre les aventures des pionniers de l'espace et rêver à leur future vocation. Rejoignez-nous dans notre station spatiale et préparez-vous au décollage.

Expériences

Comment se comporte le corps humain dans l'espace? Comment le son se propage-t-il? Les réponses à ces questions ne se trouvent pas dans l'espace, mais bien à l'Euro Space Center.

Constellation en 3D

Un atelier interplanétaire pour créer une constellation en 3D... Voilà qui aidera les enfants à visualiser et repérer les nombreuses constellations qui parsèment notre ciel.

Nos simulateurs

Chaise multiaxes et marche lunaire t'attendent de pied ferme. Vos élèves auront-ils le potentiel pour devenir des héros spatiaux? Sans aucun doute après notre entraînement spécifique.



Classes de l'Espace (9 - 18 ans)

Vous êtes en mission pour découvrir de nouvelles matières. Nos programmes adaptés vous permettront de tirer le meilleur de la part de votre équipage. Esprit d'équipe, entre-aide, apprentissage, entraînement... La vie de vos héros spatiaux est en passe de décoller comme jamais.

Mission spatiale

Participe à une mission spatiale en équipe avec toutes ses étapes. Décollage, mise en orbite, largage de ton satellite et retour sur Terre... Nous comptons sur toi pour faire de cette mission une réussite!



astronautes séjourneront dans notre Galactic'Inn, notre auberge spatiale et dîneront dans notre Voyager Café, notre restaurant thématisé à l'ambiance galactique.

Information :

Euro Space Center
Rue devant les Hêtres, 1
6890 Transinne
Service réservations :
061 65 01 33 ou 34
booking@eurospacecenter.be

Nos simulateurs

Chaise multiaxes, mur d'impesanteur, marche lunaire, Space Rotor, et bien d'autres activités pour vivre le quotidien des astronautes.

Les ateliers scientifiques

Construction et lancement de microfusées ou encore intégration d'un satellite en salle blanche. Mettez le cap sur les étoiles avec votre classe.

Confiez-nous vos élèves, nous nous chargeons du reste. Nos apprentis

**EURO
SPACE
CENTER**

www.eurospacecenter.be

Classes INSOLITES ...

Classes de SCIENCES (suite) ...

- **Gite Kaleo de Wanne** - 080/86 31- 06
Château de Wanne – 4980 Trois-Ponts
wanne@kaleo-asbl.be

- **Gite Kaleo de Bruly de Pesche**
Place St Méen, 1 - 5660 Bruly-de-Pesche
reservation@kaleo-asbl.be

- **Gite Kaleo d'Hastière**
Place Emile Binet, 2 -5540 Hastière
reservation@kaleo-asbl.be

- **Le Fagotin** - 080/78 63 46
Route de l'Amblève, 56 - 4987 Stoumont
info@fagotin.be - www.fagotin.be

Classes MULTIMEDIA ...

- **Gite Kaleo d'Eupen** - 087/55 31 26
Judenstrasse 79 - 4700 Eupen
eupen@kaleo-asbl.be

- **Gite Kaleo de Han-sur-Lesse** - 084/37 74 41
Rue du Gîte d'Etape 10 – 5580 Han-sur-Lesse
han@kaleo-asbl.be

- **Gite de Louvain-la-Neuve** - 010/56 02 43
Rue de La Gare 2 – 1348 Louvain-La-Neuve
info@gite-mozaik.be

- **Gite Kaleo d'Ovifat** - 080/44 46 77
Rue des Charmilles 69 – 4950 Ovifat
ovifat@kaleo-asbl.be

- **Gite Kaleo de Wanne** - 080/86 31 06
Château de Wanne – 4980 Trois-Ponts
wanne@kaleo-asbl.be

Classes des ARTS ...

- **Gite Kaleo d'Eupen** - 087/55 31 26
Judenstrasse 79 - 4700 Eupen
eupen@kaleo-asbl.be



- **Gite Kaleo de Han-sur-Lesse** - 084/37 74 41
Rue du Gîte d'Etape 10 – 5580 Han-sur-Lesse
han@kaleo-asbl.be

- **Gite de Louvain-la-Neuve** - 010/56 02 43
Rue de La Gare 2 – 1348 Louvain-La-Neuve
info@gite-mozaik.be

- **Gite Kaleo d'Ovifat** - 080/44 46 77
Rue des Charmilles 69 – 4950 Ovifat
ovifat@kaleo-asbl.be

- **Gite de Villers-Sainte-Gertrude** - 086/49.95.31
Rue du Millénaire 1 – 6941 Villers-sainte-Gertrude
contact@villers.info

- **Gite Kaleo de Wanne** - 080/86 31- 06
Château de Wanne – 4980 Trois-Ponts
wanne@kaleo-asbl.be

- **Gite Kaleo d'Hastière**
Place Emile Binet, 2 - 5540 Hastière
reservation@kaleo-asbl.be

Classe SPECIALE ...

- **Survival-School.be** - 0486/72 15 00
6, rue du moulin - 1350 Jauche



Classes de SPORTS ...

- **Adventure Valley Durbuy** - 086/21 28 15
Rue Rome, 1 - 6940 Durbuy
fred@lpm.be - www.adventure-valley.be



- **CJB l'Autre voyage** - 02/640 97 85
Rue Alphonse Hottat, 22-24
1050 Bruxelles
info@cjb-to.be - www.cjb-to.be

- **Dinant Evasion** - 082/22 43 97
Rue du Vélodrome, 15 - 5500 Dinant
info@dinant-evasion.be - www.dinant-evasion.be/fr



- **Domaine de Mambaye** - 087/79 20 50
Rue de Barisart, 291 - 4900 Spa
enasc@mambaye.be - www.mambaye.be



- **Ferme de Palogne** - 086/380 202
rue de la Bouverie, 1 - 4190 Vieuxville
ecole@palogne.be



- **Gite Kaleo d'Eupen** - 087/55 31 26
Judenstrasse 79 - 4700 Eupen
eupen@kaleo-asbl.be

- **Gite de Louvain-la-Neuve** - 010/56 02 43
Rue de La Gare 2 - 1348 Louvain-La-Neuve
info@gite-mozaik.be

- **Gite Kaleo d'Ovifat** - 080/44 46 77
Rue des Charmilles 69 - 4950 Ovifat
ovifat@kaleo-asbl.be

- **Gite de Villers-Sainte-Geotrude** - 086/49.95.31
Rue du Millénaire 1 - 6941 Villers-sainte-Geotrude
contact@villers.info

- **Gite Kaleo de Wanne** - 080/86 31- 06
Château de Wanne - 4980 Trois-Ponts
wanne@kaleo-asbl.be

- **Vefe** - +33 (0) 2 31 11 522 33
Rue Paul Boucherot, 611 - F-14123 IFS
www.vefe-voyages.com



FORT DE LANTIN

FORT DE LANTIN
www.fortdelantin.be

Le Fort de Lantin est l'un des douze forts de la ceinture fortifiée de Liège édifiée à la fin du XIXe siècle. Laissé en l'état après la première guerre mondiale, puis abandonné après la seconde, le fort a été restauré à partir de 1975. Aujourd'hui, le visiteur peut découvrir la vie de la garnison et sa résistance face aux troupes allemandes, ainsi qu'un panorama de la bataille de Liège, en août 1914.



Le fort accueille également un musée de la téléphonie, un musée du Beurevoir (la cuisine à travers les âges) et un musée de l'art des tranchées. Le fort de Lantin propose également un logement insolite composé de 2 chambrées (de 32 lits au total) reconstituées comme en 14, mais avec tout le confort de 2023. Le fort a obtenu le classement touristique «deux soleils», en tant qu'attraction

touristique reconnu par le Commissariat Général au Tourisme. Pour tout renseignement, n'hésitez pas de consulter le site internet www.fortdelantin.be.

Information :

Rue de Villers, 1 - 4450 LANTIN
04/246.55.44 - 0497/23.85.69
email : lesamisdufortdelantin@edpnet.be

Classes de MER ...

- **Alpina Tours** - Classes de mer - 081/ 26 28 67
Avenue F. Golenvaux, 2-4-6 - 5000 Namur

- **Auberges de Jeunesse** - Vlaamse Jeugdherbergen
Beatrijslaan, 72 - 2050 Antwerpen - 032/ 32 72 18

- **Centre Horizon** - 059/ 32 36 28
Kapelstraat, 88 - 8450 Bredene

- **Centre Jules Hiernaux** - 0474/ 24 87 93
Mariastraat, 10 - 8670 Koksijde

- **Chat Botté (le)** - 059/ 23 32 07
Driftweg, 195 - 8420 De Haan

- **Del Huzo** - 058/ 52 03 87
Pylyserlaan, 25 - 8670 Coxyde

- **Flipper** Centre de vacances - 058/ 41 44 40
Sint-Elisabethlaan, 16 - 8660 La Panne

- **J-Club De Panne** - 058/ 41 23 41
Blauwe Distelweg, 2 - 8660 De Panne

- **Jongerenservice** - Classes de mer - 093/ 75 15 45
Steenweg op Deinze, 88 - 9880 Aalter



- **Het Galjoen** - 059/ 23 78 71
Vosseslag, 17/21 - 8420 De Haan

- **The Outsider Coast BV** - 058/ 23 14 04
Brugsevaart, 50 - 8620 Nieuwpoor

- **Vefe** - +33 (0) 2 31 11 522 33
Rue Paul Boucherot, 611 - F-14123 IFS
www.vefe-voyages.com



Financez vos projets scolaires
avec une vente de chocolats ou de fleurs
c'est simple et rapide !

En Wallonie
1 500 écoles et
associations
nous font
confiance

Frais de port
offerts
avec le code promo
BALTUS2023
Valable une fois en 2023



Aucun risque
vous payez après avoir
reçu les articles



30% à 40% de bénéfice
600 € de gain
en moyenne



Clé en main
tout est fourni
(catalogues, conseils, ...)



Boutique en ligne
gratuite au nom
de votre école



**Nos bulbes respectueux
de l'environnement**
Découvrez nos 3 catalogues ;
69, 20 ou 6 produits



**Nos chocolats artisans
Français et Belges**
Pralinés, ganaches,
chocolats pour enfants, ...

Quand lancer une action ?

De Septembre à Décembre :
Bulbes d'Automne et Chocolats de Noël

De Janvier à Avril :
Bulbes de Printemps et Chocolats de Pâques

Votre kit d'information gratuit

Sans engagement, découvrez nos actions
Contactez-nous : 07 848 24 89
contact@baltusaction.be - www.baltusaction.be



FINANCEMENTS de vos séjours scolaires...

4 idées pour financer votre voyage scolaire.

Vous êtes professeur et vous cherchez des solutions pour financer votre voyage scolaire ?

La contribution des familles

La première source de financement du voyage scolaire est l'apport familial.

Il peut y avoir dans votre classe des élèves issus de milieux défavorisés dont les parents ne peuvent pas prendre en charge les frais du voyage.

Pour garantir un taux de participation élevé, veillez à ce qu'aucun enfant ne soit écarté. Assurez-vous de demander à leurs familles une participation financière qui leur semblera raisonnable.

Vous pouvez aussi offrir des facilités de paiement en proposant un règlement des frais en 2 ou 3 fois. La participation de l'établissement et des associations Dès que votre projet pédagogique est accepté par le P.O. (Pouvoir Organisateur), l'établissement peut financer votre voyage scolaire partiellement ou totalement grâce à ses fonds propres.

Pour compléter ce financement, adressez-vous :

- aux associations des parents des élèves
- aux associations partenaires des écoles et du parascolaire
- aux associations locales ou régionales
- aux commerçants locaux

Les subventions

N'hésitez pas à vous renseigner auprès des administrations communales, du Ministère de l'Enseignement ou de la Fédération Wallonie-Bruxelles afin de bénéficier d'une subvention éventuelle.

Le sponsoring

Vous pouvez aller plus loin dans votre recherche de financement en contactant des entreprises pour sponsoriser votre voyage (à condition que cette subvention ne soit pas conditionnée par une obligation publicitaire).

Pour réussir votre démarche, sollicitez l'aide des parents des élèves pour vous mettre en contact avec les responsables du mécénat et sponsoring dans les entreprises où ils travaillent.

Une fois le rendez-vous fixé, veillez à préparer une présentation complète du projet pédagogique en expliquant :

- l'intérêt
- les objectifs du voyage
- les dispositifs mis en œuvre.

Essayez aussi de bien soigner votre dossier car il sera votre principal outil de communication.

Conclusion

La recherche de financement est une étape déterminante et difficile de votre voyage scolaire, mais il est possible de la réussir en faisant preuve de patience, de courage et de persévérance.

Subventions par l'autofinancement

Nombreux sont les moyens de récolter des fonds. Consultez l'association des parents d'élèves afin de proposer des événements festifs. Une partie des fonds récoltés peut être allouée au profit du projet de voyage scolaire. Toutes les idées sont les bienvenues, «Imagination» et «Organisation» seront les facteurs clés de succès !

Voici quelques exemples de moyens d'action pour autofinancer le séjour :

- Vente de gâteaux et chocolats
- Vente de boissons
- Vente de bulbes
- Vente de lasagnes
- Vente de sapins
- Vide greniers
- Tombola
- Soirée dansante
- Souper spaghettis
- Paëlla party, barbecue...
- Bingo
- Loto
- etc...

Bonne chance !



Les TRANSPORTS...

Vous trouverez une liste ci-dessous de sociétés qui organisent le transport scolaire. Vous devez introduire auprès de votre direction un devis. Le devis doit comporter 3 offres de prix de sociétés différentes de location d'autocar. Vous pouvez aussi consulter le site de la **F.B.A.A.**

(Fédération Belge des Autocars et Autobus)

<https://www.fbaa.be/fr>

Atlas Cars - 04 226 20 40

Rue Haute Claire, 10 - 4041 MILMORT

Autocars Jacky - 04 384 63 89

Rue Feronheid, 35 - 4920 REMOUCHAMPS

Autocars Gilles - 02 537 28 98

Rue Théodore Verhaegen 70, 1060 SAINT-GILLES

Autocars Leroy - 069 54 62 86

Grand Chemin, 260 - 7531 TOURNAI

Autocars Toussaint - 082 71 18 13

Rue des Ardennes, 321 - 5570 BEAURAING

Autocars Urmetz - 071 31 61 70

Place du Manège, 12 - 6000 CHARLEROI



BT-Tours - 064 31 25 80

Av. Léopold III, 371 - 7134 PERONNES-LEZ-BINCHE

Deblire - 082 61 21 04

Chaussée d'Yvoir, 1 - 5530 YVOIR

Desmet Voyage - 0477 47 25 14

Rue J. Wauters, 107 - 6040 CHARLEROI

Généraltour - 04 230 14 14

Rue de Tilice, 15 - 4040 HERSTAL

Les Cars Godefroid - 0470 43 09 00

Lienne 6 - 5590 Ciney

Voyages Léonard - 04 387 98 80

Parc Artisanal, 25 - 4671 BARCHON





Domaine provincial de chevetogne - les séjours autonomes

Profitez du cadre naturel du **Domaine de Chevetogne** avec votre classe, tout en conservant votre liberté et votre autonomie :

pension complète (repas livrés)
4 jours et 3 nuits en maison forestière (28 pers.)
4 activités préparées par nos soins

à vous de choisir le programme du reste de votre séjour, selon vos envies.



Au cœur
de vos loisirs

Rue de Pirchamps, 1 - 5590 Chevetogne
www.domainedechevetogne.be

Contact pour les écoles : 083 68 72 13
visites.chevetogne@province.namur.be



AGENCE DE VOYAGES SPÉCIALISÉE DANS L'ORGANISATION DES VOYAGES SCOLAIRES

Del-Tour, c'est

1. Une équipe de professionnels dédiée aux groupes.
2. Une expérience de 30 ans.
3. + de 350 groupes organisés en 2019.
4. Une garantie financière absolue grâce à notre affiliation au Fonds de Garantie Voyages.
5. Un gestionnaire de dossier unique pour un meilleur suivi.
6. Une protection étendue de notre assurance RC.
7. Aucun frais caché.
8. Une flexibilité totale dans l'élaboration du projet.
9. Une assistance téléphonique 24/24 - 7J/7.
10. Des + pour améliorer l'expérience voyages des participants :
 - Guides de voyage Mondeos ou Michelin pour les accompagnateurs ;
 - Plans de ville ;
 - Audiophones mains libres pour les visites guidées ;
 - Assurances voyages.

Consultez notre site internet pour découvrir nos nombreuses suggestions de programmes. Nous travaillons sur mesure selon vos desiderata. Devis gratuit.

CONTACTEZ SANS TARDER LE SERVICE GROUPES

Par mail : groupes@del-tour.com - Via nos formulaires de devis sur www.del-tour.com

Par téléphone : 04/355 80 15 - Par courrier : 313 Grand Route - 4610 Beyne Heusay



Christophe



Marleen



Matej

Avantages pour les enseignants chez Ethias !

Réductions
exclusivement réservées
aux enseignants

Découvrez les réductions sur www.educpass.be

IMPORTANT N'oubliez pas de mentionner votre code avantage :

INSP ACA

Pour plus de renseignements

- Via le **Bureau Ethias** de votre choix (www.ethias.be/bureaux)
- Via le **04 220 33 30** (du lundi au vendredi : 8h-20h & samedi : 8h30-12h30)
- Envoyez un e-mail : fonctionnaires.offres@ethias.be

ethias
sourire assuré